

MERCURE SUISSE,

O U

RECUEIL

D E

*Nouvelles Historiques, Poli-
tiques, Littéraires & Curieuses.*

DECEMBRE 1735.



A NEUFCHATEL
POUR LES EDITEURS.

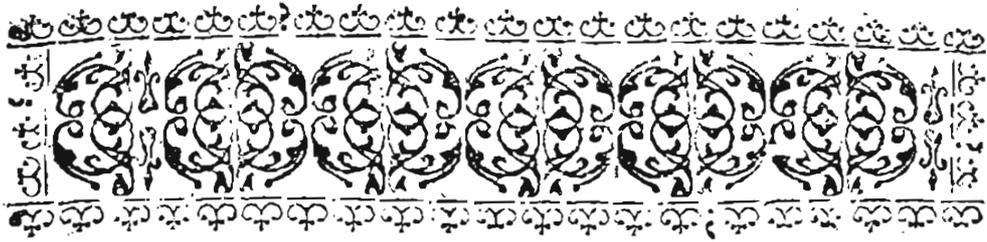
M D C C X X V.

Avec Approbation.

A V I S.

L'Adresse du Mercure Suisse, est au Sr. Daniel Wavre à Neuchâtel. On est prié de lui adresser francò les Pièces que l'on souhaitera d'y faire inserer, sans quoi elles resteront au rebut. Le Prix est Cinq Livres tournois par année, pris en cette Ville, ou Quatre L. dix sols argent courant de Genève; & Cinq Livres dix sols monnoie de Berne, rendus francò dans toutes les Villes de Suisse. Les Personnes ci-après indiquées recevront les Soucriptions pour ce Journal.

- | | |
|---|---|
| A Zurich le Bureau des Postes & Mrs. Orrel & C. Imp. | A Arbois Mr. Cretin Directeur des Postes. |
| A Berne Mrs. Gottschal & Comp. Lib. | A Strasbourg Mr. Dulfecker le Fils Lib. |
| A Lucerne Mr. Gôldlin au Cheval blanc. | A Nanci Mr. Antoine Lib. |
| A Bâle le Bureau des Postes & le Bureau d'Ad | A Francfort Mr. François Varentrap Lib. |
| A Fribourg Mr. Fontaine. | A Leipzig Mr. Gleditsch Lib. |
| A Soleure Mrs. Joseph Schmidt & Comp. | A Ratisbonne le Bur. des Post. |
| A Schafouse le Bureau des Post. & Mrs. Jean & Alexandre Hurter. | A Vienne Mrs. Lehman & Monath. |
| A St. Gal Mr. Dan. Hogger. | A Augsburg Mrs. Schletter & Happach. |
| A Lausanne Mr. Martin Lib. | A Ulm Mrs. Barthelomei & Fils. |
| A Morges Mrs. les frères Blanchenai. | A Nuremberg Mrs. Paul & J. G. Loettner. |
| A Nion Mr. le Châtel. Feuillet. | A Berlin Mr. Du Sarrat Lib. |
| A Vevai Mr. Roussatier. | A Amsterdam Mr. Jaques Desbordes Lib. |
| A Yverdan Mrs. De Mière & Neubrand. | A Londres Mrs. Goffe, Prevost & Comp. |
| A Neuchâtel Mr. Boive Lib. | A Rome Mr. Dubuiffon Recev. des Postes de Fr. |
| A Genève Mr. Gabriel Aubert. | A Gènes Mr. Regni Direct. des Postes. |
| A Paris Mr. Etien. Ganeau Lib. | A Milan le Bureau des Postes. |
| A Lion Mr. Plaignard Lib. | A Pavie Mrs. les Frères Guidotti. |
| A Marseille Mr. Jersin. | A Turin Mrs. Succarel & Tolosan au Bureau des Postes. |
| A Dijon Mrs. Dioque & Tirant. | A Venise Mr. Bonhomo Algaroni. |
| A Besançon Mr. Charmer Lib. | |
| A Salins Mr. Vuillard. | |
| A Pontar. Mr. Parguez le Cadet. | |



MERCURE SUISSE,

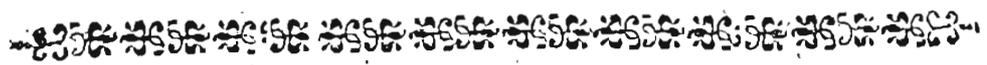
O U

RECUEIL DE NOUVELLES

HISTORIQUES, POLITIQUES,

LITÉRAIRES ET CURIEUSES.

DECEMBRE 1735.



NOUVELLES HISTORIQUES,

ET POLITIQUES.

ALLEMAGNE.

VIENNE. Le 28 du passé les *Etats de l'Autriche Inférieure* firent l'Ouverture de leur Assemblée. L'EMPEREUR s'y rendit, avec les formalitez acoutumées; & le *Comte de Sailern*, Chancelier de la Cour, leur adressa au Nom de S. M. I. le Discours dont voici la Traduction.

SA *Sacrée Majesté Imp. & Cath.* Empereur des Romains, Roi des *Espagnes*, de *Hongrie*, de *Bohème*, Archiduc d'*Autriche* &c. assure de Sa *Bienveillance Impériale* ses très fidèles Etats, composez de Prélats, Seigneurs, Gentils-hommes, Villes & Districts de son Archiduché, en deça de l'*Ens*; & Elle les voit avec plaisir assemblez en grand nombre dans la présente Diette.

Quoique les circonstances présentes des Affaires, semblent Nous promettre quelque tranquillité; elles ne sont cependant pas encore d'une nature, qu'on puisse se dispenser de recruter & de compléter les Troupes que S. M. I. a sur pié, ou négliger la conservation des dispositions militaires, lesquelles, jointes à d'autres circonstances, demandent de telles dépenses, que S. M. I. ne pourroit y subvenir sans l'assistance de ses fidèles Etats.

Comme ils ont en toute occasion donné des marques authentiques de leur zèle & de leur fidélité naturelle, S. M. I. espère que dans la présente Conjoncture, ils ne manqueront pas d'en donner de nouvelles preuves.

En conséquence, S. M. I. a jugé à propos de faire remettre à ses fidèles Etats le Mémoire de ses Demandes. Ils y verront au juste quelle est son intention, & ils y pourront reconnoître, vû les divers incidens qui peuvent survenir, combien il est nécessaire. que dans la situation présente des Affaires, ils prennent une résolution prompte & convenable, afin d'accélérer & d'affermir la Paix tant désirée, & par conséquent le Bien de la Patrie &c.

On s'atendoit que l'*Empereur*, suivant la coutume, rappelleroit la substance du Discours du *Comte de Sailern*, & qu'en même tems, Il communiqueroit aux *Etats* la situation des Affaires par rapport aux *Préliminaires de Paix*; mais S. M. I. se contenta de dire simplement; *Que suivant les aparences on pouvoit s'attendre présentement à la Paix,*

Le *Comte de Harrach*, Maréchal du País, répondit à S. M. I. de la part des *Etats* dans les termes suivans :

TRES SERENISSIME & PUISSANT EMPEREUR &c.

LEs très-humbles & très-fidèles *Etats de l'Archiduché d'Autriche*, en deçà de l'*Ens*, rendent de très-humbles Actions de graces à S. M. I. de ce qu'Elle a bien voulu les convoquer en Diette, & y assister en Personne.

Ils reconnoissent parfaitement les importans motifs, qui demandent que l'on mette les Troupes dans un état complet; & que c'est là le moien le plus sûr & le plus efficace de rétablir la tranquillité générale en *Europe*, & de recueillir les fruits d'une Paix tant désirée. C'est pourquoi les très-fidèles *Etats de V. M. I.* ne manqueront pas d'employer toutes leurs forces pour accomplir ses souhaits, en délibérant promptement sur les Demandes qu'Elle leur a fait; & en lui remettant au plutôt leur résolution à ce sujet &c.

Pendant le cours de ce Mois les *Etats* ont continué leurs Assemblées, pour délibérer sur

les Demandes de S. M. I. Elles consistent, outre les 600. *Mille Florins* qu'ils ont acoutumé de fournir tous les ans, en un Extraordinaire de 100. *Mille Florins*, & 200. *Mille Florins* par forme d'Emprunt sur la Banque de cette Ville.

Le *Chevalier Erizzo*, Ambassadeur de *Venise*, aiant reçu un Expres de la République, porta ses plaintes aux *Ministres* de l'Empereur, à l'ocasion de 7. *Navires Venitiens*, qui ont été enlevez dans la *Mer Adriatique*, par des Batimens armez à *Trieste*, sous prétexte qu'ils étoient chargés de Provisions pour les *Troupes Espagnoles*. Les *Ministres Impériaux* ont promis à celui de *Venise* d'écrire à ce sujet au Général Comte de *Kevenhüller*, & l'ont assuré que si le Fait se trouvoit tel qu'il l'exposoit, on donneroit à la République une satisfaction convenable. Le *Nonce* du PAPE a pareillement porté des plaintes à la *Cour* sur ce que les *Troupes Impériales* sont entrées dans le *Boulonois*, & y ont commis des hostilitéz contre celles d'*Espagne*.

Mr. de *Lestang*, Ministre de *France*, est toujours en cette Cour, & il est reçu par tout avec beaucoup de distinction. L'Empereur aiant pris, dans les commencemens du Mois, le divertissement de la Chasse du Sanglier, ce Ministre y fut invité de la part de S. M. I. qui lui fit présent après la Chasse de 3. Sangliers. Le 8. il dina chez le Baron de *Zech*, Ministre de *Saxe*, avec un grand nombre de Personnes de Distinction. Nos Ministres le régalent souvent, & il a aussi mangé chez le PRINCE EUGENE.

Le 9. la *Cour Impériale* fit notifier au Ministre du Roi de *Dannemarck*, que l'Empereur avoit résolu de renvoyer le Corps de *Troupes Danoises*, qui a servi sur le *Rhin*, avec promesse de lui bonnifier les Quartiers d'hiver sur le même pié qu'ils l'ont été aux *Troupes du Roi de Prusse*. Les *Russiens* ont pris les leurs dans le Royaume de *Bohème*. Nonobstant les aparences de Paix on continuë en cette Ville, & dans les Pais Héritaires à faire des Recrues pour compléter les *Troupes Impériales*, qui doivent être mises sur l'ancien pié; & les Ordres ont été expédiés dans les Provinces, pour que les Contingents qu'elles doivent fournir soient prêts au commencement du Printems.

On atend, à ce que l'on assure, le succès de quelques Négociations, pour nommer les Plénipotentiaires qui doivent assister de la part de S. M. I. au prochain Congrès. Le Comte de *Pletenberg* a été nommé Ambassadeur de l'Empereur à *Rome*. Ce Ministre demande à la *Chambre Impériale* 150. Mille *Florins* pour subvenir aux fraix extraordinaires de son Ambassade: Ses apointemens vont à 60. Mille *Florins* par an. Mr. de *Schmerling*, Conseiller de Régence, qui n'est âgé que de 30. & quelques années, mais très habile Politique, a été nommé pour aller résider à la *Cour de France*. Ce Seigneur est actuellement parti pour s'y rendre. Le Comte de *Tessin*, Ambassadeur de *Suède*, eut le 23. sa première Audience de l'Empereur, & le 25. jour de

Noël, la Comtesse son Epouse, fut conduite au près de l'*Impératrice*, par la Comtesse de *Starenberg*.

Le Mariage du DUC DE LORRAINE avec l'Archiduchesse MARIE THERESE, Fille ainée de L. M. I. a été déclaré à la Cour ; & la célébration en est fixée au commencement de *Fevrier* prochain. On fait de grands préparatifs pour cette Cérémonie ; & l'on travaille à former la Maison de l'Archiduchesse. Le *Duc de Lorraine* fait venir de ses Etats ses principaux Officiers & Domestiques, & ce Prince doit recevoir de *Paris* & de *Nanci* divers Meubles & Efets précieux, qui sont actuellement en chemin. La *Duchesse Douairière* sa Mère, le *Prince Charles*, & une des *Princesses* doivent le rendre en cette Cour, pour assister à la célébration de cet Auguste Mariage.

La Cour a paru en Habits superbes, & Elle a été des plus brillantes, pendant ces Fêtes de *Noël*. Lorsque le *Duc de Lorraine* mange à la Table de L. M. I., ce Prince est placé du côté de l'*Impératrice*, près des deux Archiduchesses ; & l'on observe à son égard le même Cérémoniel qu'avec les Princes des Maisons Electorales.

BERLIN. Le Roi partit de *Potsdam* le 22. du Mois passé pour *Halberstadt*. Le *Prince Royal*, les *Princes de Brunwick*, de *Blanckenbourg*, d'*Anhalt - Dessau*, & de *Bernbourg* furent de ce Voïage ; en sorte que la Cour étoit nombreuse & brillante dans cette Ville-là. S. M.

ŷ passa en Revuë les 25. & 26. les *Troupes Prussiennes*, qui ont fait la Campagne du *Rhin*; & Elle parut très contente du bon état où Elle les trouva. Le *Roi* partit le même jour pour *Magdebourg*, & dina le 28. chez le *Prince d'Anhalt*, Gouverneur de cette Ville. Le 29. Il revint à *Potsdam*, où tous les Chefs des Régimens de retour du *Rhin* se rendirent. S. M. fit une gratification de 10000. Ecus à chacun de ces Régimens, & ils ont été envoiez en *Prusse* & en *Poméranie* pour prendre leurs Quartiers.

Dans les commencemens du Mois, S. M. donna un Plein pouvoir aux Généraux de *Grumbkow* & de *Borck*, & à *Mrs. Podewilles*, Ministres d'Etat, pour signer avec le *Baron de Seckendorf*, Conseiller Aulique, la Convention pour les Quartiers d'hiver que ses Troupes, qui ont servi sur le *Rhin*, avoient droit de prétendre. S. M. s'engage, par cette Convention, de renvoyer un Corps de 10. Mille Hommes sur le *Rhin*, au cas que la Guerre continuë.

Le 7. le *ROI* arriva de *Potsdam* en cette Ville. S. M. fut le lendemain à l'Assemblée chez le Général Comte de *Borck*, où se trouvoit tout ce qu'il y a ici de Personnes de Distinction; & le 9. Elle fut à la Chasse du Sanglier près de *Kopnich*.

Le 11. *Mr. De la Chetardie*, Ministre de France eut une Audience particulière du *Roi*, dans laquelle il lui remit une Lettre de S. M. T. C. Ce Ministre eut ce jour là, l'honneur de dîner
avec

avec le Roi, & l'après midi, il dépêcha un Courier à *Paris* & un autre à *Königsberg*. On écrit de cette Ville là, que l'on y avoit publié, que tous ceux qui avoient quelque chose à prétendre de la *Cour* du *Roi Stanislas*, devoient s'approcher avant la fin de ce Mois pour recevoir ce qui pouvoit leur être dû.

Le 16. le *Prince Roïal* partit pour *Rupin*, où il doit rester jusques vers le nouvel an. Ce même jour, le *Comte de Finch*, Velt-Maréchal Général des Armées du Roi, Chevalier de l'*Aigle noir*, &c mourut dans la 75. année de son âge. Ses Obsèques se firent le 29. de ce Mois, & il y eut un grand concours de Personnes distinguées à cette Pompe funèbre.

Il est arivé divers Couriers de *Londres*, avec des Dépêches que l'on dit être très importantes, & qui donnent lieu à la tenue de plusieurs Conseils, auxquels S. M. assiste régulièrement.

P O L O G N E.

V A R S O V I E. Nous nous arrêta mes le Mois passé à la Dissolution de la *Diette*, qui s'est tenue infructueusement, & sans pouvoir parvenir à aucune activité. Il s'agit de parcourir en abrégé ce qu'il peut y avoir eu de plus remarquable dès lors.

Le 9. du même Mois, le ROI AUGUSTE s'étant rendu au *Sénat*, disposa des principales Charges de la Couronne, qui se trouvoient vacantes,

cantes, après avoir pris l'avis du *Primat* & des *Sénateurs*. Le Comte *Potoki*, Palatin de *Kiowie*, fut pourvû de la Charge de *Grand Général* de la Couronne ; & celle de *Petit Général* fut donnée à *Mr. Branicki*. Le Prince *Wiesnowieski* eut celle de *Grand Général* de *Lithuanie* ; & le Prince de *Radziwil* celle de *Petit Général* du même Duché. L'Evêque de *Plosko*, fut nommé Chancelier de la Couronne ; *Mr. Malagoski* Vice-Chancelier, & le Palatin de *Trock* Chancelier de *Lithuanie*.

Le 12. on fit l'Ouverture d'un *Sénatus Consilium*, composé des *Sénateurs* & Membres de la Noblesse Confédérée en faveur du *Roi Auguste* ; & les Séances continuèrent pendant le cours du Mois, avec tout le succès que l'on pouvoit désirer. Dans une de ces Séances, le *Primat* fit un très beau Discours, par lequel il déclara qu'il accédoit à la *Confédération générale* ; & il remit en même tems au *Chancelier* quelques Articles concernans le maintien de la Dignité de *Primat*, pour être inserés dans les Actes de la *Confédération*.

Le 24. on lût dans cette Assemblée le Résultat des Délibérations qui y ont été prises. Voici en substance les principaux Articles que l'on y a arrêté :

I. Que l'on condannoit de nouveau les Conventicules de *Vilna* & de *Diska* ; & qu'on remettoit à la disposition du Roi de faire monter à Cheval toute la Noblesse, au cas que la nécessité l'exigeat.

I. Que le *Primat* étoit rétabli dans toutes les Prérrogatives & Droits de la Dignité Primatiale.

III. Qu'on renvoie à la future *Diette générale*, dont la détermination est laissée au bon plaisir de S. M., ce qui concerne le droit de *Patronage*.

IV. Qu'on acorde aux Patriotes absens, du répit jusqu'au tems que l'ouverture des Tribunaux de la Confédération générale sera indiquée.

V. Que tous les autres Tribunaux seront r'ouverts dans un Mois après la publication du présent Résultat, & que les Causes pendantes devant les *Grods* des Starostes absens, seront portées aux Tribunaux les plus proches.

VI. Qu'on acorde une Amnistie générale, pour ce qui regarde les exactions faites pour la subsistance des Troupes; mais non pas par rapport aux Meurtres ou autres violences criantes, qui pourront avoir été commises.

VII. Que la plus grande partie des Troupes Auxiliaires sortira dans peu du Roïaume.

VIII. Que l'on recommande aux Généraux la sûreté de la Patrie, tant au dedans qu'au-dehors.

IX. Que le Roi recompensera les mérites de l'Evêque de *Cracovie* & du Palatin de *Novogrod*.

X. Que la *Courlande* sera conservée dans ses anciens Droits, & dans sa forme de Gouvernement.

XI. Qu'on aprouve la permission acordée, par la Diète de Convocation à quelques Sénateurs; de sortir du Pais pour le recouvrement de leur santé.

XII. Qu'on acorde les sommes nécessaires pour réparer les Fortereffes de *Caminieck* & de la *Ste. Trinité*.

XIII.

XIII. Qu'on acorde pareillement certaines sommes en faveur de plusieurs Particuliers.

XIV. Qu'on remet aux Villes de *Cracovie*, de *Leopold*, de *Petrikow* & d'*Elbing*, une partie des Contributions, en consideration de ce qu'elles ont souffert pendant les derniers troubles.

XV. Que l'ouverture du Tribunal de *Radom*, sera renvoïée à un autre tems, ainsi que la satisfaction ou compensation que le Grand-Maréchal de la Couronne & le Palatin de *Kiovie* demandent, à l'ocasion de leurs Terres ruinées &c.

Après cette lecture, le Maréchal de la *Confédération* fit un très beau Discours pour congédier l'Assemblée. Le Grand Chancelier de la Couronne déclara ensuite, de la part du Roi, que S. M. continueroit ses soins paternels pour le salut du Roïaume. Le Maréchal & les Sénateurs furent admis à baiser la main de S. M. & l'Assemblée se separa. Le Résultat que l'on vient de rapporter fut envoïé au commencement de ce Mois dans tous les *Grods*, pour y être publié avec les formalités acoutumées. La plus grande partie des Sénateurs & autres Personnes de distinction sont retournés sur leurs Terres.

Le Prince de *Hesse - Hombourg* partit le 29. du passé pour *Lublin*, & il laissa au Général *Biesmarck* le Commandement des Troupes Russiennes, qui sont en Quartiers aux environs de cette Ville. Ce Prince, avant son départ a été gratifié par le Roi de l'Ordre de l'*Aigle blanc*; & S. M. lui a fait présent d'une magnifique Bague enrichie

enrichie de Diamans. Le Primat quita la Cour le 7. de ce Mois, & se rendit à *Lowitz*.

Le 8. on célébra l'Anniversaire de la Naissance de la *Reine*. Il y eut un superbe Repas au Palais, auquel assistèrent toutes les Personnes de distinction, & cette Fête fut terminée par un grand Bal.

Plusieurs Régimens Russiens se sont mis en marche pour se rendre en *Ukraine*; & ils doivent être suivis dans peu de quelques autres. Ce qui soulage beaucoup le Roiaume, par rapport aux Vivres & Fourages, que les Provinces devoient fournir pour leur subsistance. Le Prince de *Saxe-Weissenfels* a eu aussi des Conférences avec les Sénateurs & les Ministres de la Couronne, pour la sortie d'une partie des Troupes Saxonnnes, & pour la subsistance de celles qui resteront.

Le Grand Chancelier de la Couronne fit le 10. l'ouverture du Tribunal Assessorial avec les formalitez acoutumées. On doit juger un grand nombre de Causes pendantes depuis longtems, & qui à cause des troubles du Roiaume sont restées indéçises. Il a été résolu de commencer par les plus anciennès, & de continuer ainsi de suite, sans exception de Personne. On a aussi ouvert les Tribunaux de *Peterkau* & de *Lublin*, & la Justice commence à reprendre ses fonctions à mesure que la tranquillité se rétablit.

Mr. Woodward, qui a résidé ici plusieurs années, en qualité de Ministre du Roi de la Grande

de Bretagne, mourut en cette Ville le 11. d'une ataque d'Apoplexie. Ce Ministre est généralement regretté, à cause de son mérite & de ses belles qualités.

Le Prince de *Radzivil*, petit Général de *Lithuanie*, partit le 12. avec la permission du Roi, pour aller passer quelque tems sur ses Terres. Le Comte *Poniatowski*, Palatin de *Mazovie*, partit aussi le 13. & ils sont suivis de plusieurs autres.

Le Général de *Biesmarck*, a reçu la nouvelle, qu'un Détachement des *Troupes Russiennes* avoit ataqué & forcé les Retranchemens des *Kuipiks*, dans leurs Déserts; que plus de 200. avoient été tuez ou faits Prisonniers; & que le Général *Steinflcht*, qui les commandoit, avoit eu de la peine à se sauver avec 400. Chevaux.

F R A N C E.

PARIS. Le 28. du Mois passé, on fit dans l'Eglise Métropolitaine de cette Capitale un Service solennel, pour le repos des Ames des Officiers & Soldats morts cette année au service de S. M. Le 30. les *Gendarmes* & les *Chevaux Legers* de la Maison du Roi revinrent de l'Armée du *Rhin*, & ils furent suivis le lendemain par les *Mousquetaires*. Les *Gardes Françoises* & *Suisses* arivèrent pareillement dans les premiers jours du Mois.

Le *Marquis de la Fare* partit le 28. du Mois
der.

nier pour aller présider aux *Etats du Langue-
doc.*, dont l'ouverture s'est faite à *Narbonne*,
au commencement de ce Mois. Le *Prince d'Is-
senguien* partit aussi le 9. du courant pour aller
présider aux *Etats d'Artois*.

Le *Prince de la Torella Caraccioli*, Ambassa-
deur du *Roi des Deux Siciles* arriva en cette
Ville le 30. du Mois passé. Le même jour le
Comte de St. Severin le rendit à *Versailles*, pour
donner part aux Ministres de l'arrivée de cet Am-
bassadeur, & leur dire en même tems, que se
trouvant indisposé, & n'ayant pas reçu ses Equi-
pages, il ne pouroit se rendre si-tôt à la Cour.
Le *Comte de Mortijo*, Ambassadeur d'*Espagne* à
la *Cour Britanique*, partit de cette Ville le 3.
du courant, pour se rendre à *Madrid*. Il a eu
avant son départ de longues Conférences avec
le Cardinal Premier Ministre, sur la situation
présente des Affaires.

On a publié dans les commencemens du Mois
un *Edit du Roi*, enregistré au Parlement le 3.
portant Création de L. 600000. de *Rentes* sur la
Ferme générale des Postes. Cet Edit contient
en substance :

*Que S. M. voulant se procurer les secours nécessai-
res pour satisfaire aux Dépenses extraordinaires que
la subsistance de ses Troupes exige, Elle avoit toujours
préféré les arrangemens ; qui loin d'être onereux à ses
sujets, pouvoient leur offrir des utilités. Ce qui l'au-
roit déterminée à les chercher dans une alienation de ses
propres Revenus ; mais pour un certain nombre d'an-
nées.*

nées seulement , en créant six cent mille Livres de Rentes au Denier Vingt sur la Ferme générale des Postes , remboursable d'année en année. A l'effet de quoi , Elle affectera un Fond de Douze Cent mille Livres par an , que le Fermier Général des Postes sera tenu de paier , pour être employé , tant au paiement des Rentes , qu'au remboursement des Capitaux , qui par cet arangement se trouveront acquitez dans le cours de quinze années.

Les 600. Mille Livres de Rente portant un Capital de 12. Millions, seront vendues & aliénées à ceux qui voudront les aquerir , par les Commissaires du Conseil que S. M. nommera. Le prix principal de chaque Constitution sera païé par les Aquereurs entre les mains du Garde du Trésor Royal en exercice. Les Arrerages seront acquitez de 6. en 6. Mois. Ceux qui leveront ces Rentes avant le 1. Janvier prochain en auront la jouissance , à commencer au 1. Octobre passé. Les remboursemens des Capitaux se feront au 1. Janvier & au 1er Juillet de chaque année. Et afin qu'il n'y ait point de préférence dans le remboursement , les Contrats seront numerotés pour être mis dans une Boëte & tirés au sort , dans le cours des Mois de Juin & Décembre de chaque année ; & le remboursement des Contrats dont les Numeros seront sortis se fera dans les 8. premiers jours du Mois suivant. Il sera permis aux Etrangers d'aquerir , de jouir & de disposer de ces Rentes , comme les Sujets du Roi : S. M. renonçant à tout droit d'Aubaine & autres , même à celui de Confiscation , au cas que les Rentiers fussent Sujets des Princes ou Etats , avec lesquels Elle pourroit être en Guerre. Elles seront pareillement déchargées de toute retenue du 10me. &c.

Le Duc de la Trimouille & le Comte d'Ayen ,
B Fils

Fils aîné du Maréchal de Noailles , revinrent de l'Armée d'*Italie* vers le commencement du Mois , pour entrer le 1. Janvier dans l'exercice des Charges qui leur ont été conférées ; savoir le Duc de la *Trimouille* , en qualité de Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi , & le Comte d'*Ayen* , en celle de Capitaine des Gardes du Corps. Le Maréchal de *Coigni* arriva ici le 8. avec le Comte son Fils , revenant de l'Armée du Rhin. Le Prince Héritaire de *Modène* est aussi de retour de ses Voïages d'*Hollande* & d'*Angleterre* , depuis le 9. L'Ambassadeur du Roi des *Deux Siciles* s'étant rendu à *Versailles* , eut l'honneur de saluer le Roi , qui le reçut très gracieusement.

Le Roi aiant gratifié *Mrs. du Gats* , de *Vandeuil* & de la *Guérinière* , qui tiennent en cette Ville les Académies à monter à Cheval , d'une somme de 50. Mille Livres , ils se rendirent à *Versailles* vers le milieu du Mois , pour avoir l'honneur d'en remercier S. M.

Le Duc de *Roan Chabot* , Fils du Prince de *Leon* , épousa la Nuit du 18. au 19. Mademoiselle de *Châtillon* , Fille du Gouverneur de Monseigneur le *Dauphin*. La Bénédiction du Mariage fut faite par le Cardinal de *Roan*.

On s'étoit trompé le Mois de Novembre , en indiquant les *Sous Précepteurs* de Monseigneur le *Dauphin*.. Ceux que le Roi a honoré de ces Emplois sont Mr. *De la Ruë* , Abé de *Ville-Dieu* ,
&

& l'Abé de *St. Cir*, Grand Vicaire de l'Archevêque de *Tours*. L'Abé de *Marboeuf*, Grand Vicaire de l'Archevêque de *Roüen*, a été nommé *Lecteur* de ce Prince. Les Apartemens qu'on lui prépare à *Versailles* seront prêts quelques jours après le Nouvel An, tems auquel Il sera remis entre les mains des Hommes.

Le Général de *la Motte*, connu par la composition de son *Elixir*, qui a fait tant de bruit, sous le nom de *Goutes du Général de la Motte*, mourut en cette Ville le 18. de ce Mois, âgé de passé 90. ans.

Le Comte de *Belle-Isle* arriva en cette Ville vers la fin du Mois, de son Gouvernement des *Trois Evêchez*, avec la Comtesse son Epouse. Ce Général se rendit ensuite à *Versailles*, où il eut l'honneur de saluer le Roi, qui le reçût tres gracieusement. Le Prince d'*Isenguien* revint le 25. de la *Provin. e d'Artois*, où il a présidé aux *Etats*; lesquels ont acordé à S. M. un Don gratuit de L. 400000.

Le 28. le ROI tint sur les *Fonds*, dans la Chapelle de *Versailles*, un Fils nouvellement né à l'Ambassadeur de *Venise*. Madame la Duchesse Douairière représenta la Reine, dans cette Cérémonie, à laquelle S. M. ne pût se rencontrer, à cause de sa grossesse, qui avance fort heureusement.

Actions de la Compagnie des Indes, avant les Fêtes de Noël, 1920.

GRANDE BRETAGNE.

LONDRES. Le Prince Héritaire de *Modène* eut le 26. une Audience particulière du Roi; & il prit ensuite congé de L. M. & de la *Maison Roïale*. Le 27. S. A. S. se rendit à *Douvres*, où Elle s'embarqua pour *Calais*. Ce Prince continuera dès là sa route pour retourner à *Paris*.

Le 28. on célébra en cette Ville, avec de grandes démonstrations de joie, la délivrance de la *Reine Elizabeth*, détenue à la *Tour de Londres*, & son avènement au Trône après la mort de le *Reine Marie* sa Sœur. Mr. *Hop*, Ministre des *Etats Généraux des Provinces Unies*, arriva le même jour ici, & le 29. il eut l'honneur de saluer L. M. qui le reçurent très gracieusement. Ce Ministre présenta en même tems au Roi un Mémoire de la part de L. H. P. concernant la conjoncture présente des Affaires.

Le Duc de *Newcastle*, Secrétaire d'Etat se rendit le 1er de ce Mois chez *Don Azevedo*, Envoïé Extraordinaire de Portugal; & ces deux Ministres eurent une longue Conférence ensemble. Le même jour, la Cour dépêcha un Exprès au *Comte d'Essex*, Ambassadeur à *Turin*. Le 2. Mr. *Fitzgerald*, Agent d'Espagne, fut aussi en Conférence avec *Milord Harrington*, Secrétaire d'Etat, au sujet des Dépêches qu'il avoit reçues de sa Cour, concernant les Affaires de la Compagnie du *Sud*; & *D. Thomas Géraldi*.

no , chargé des Affaires de la même Couronne, en l'absence du Duc de *Montijo* , aiant reçu le 5. un Exprès de *Madrid* , alla communiquer ses Dépêches le 6. aux Secrétaires d'Etat , avec lesquels il eut un Entretien fort long. Il se rendit ensuite au Palais de *St. James* , & il eut l'honneur de remettre au Roi une Lettre de S. M. C.

Le 7. il se tint un Grand Conseil à *St. James* , dans lequel on examina plusieurs *Bills* du *Parlement d'Irlande* ; & le Roi les aiant approuvés , ils furent renvoiez le même jour par un Exprès à *Dublin*.

La Duchesse de *Buckingham* , qui est arivée ici le 5. revenant de *Rome* , où elle avoit acompagné le Duc son Fils , qui y étoit allé pour changer d'air , est inconsolable de la perte de ce jeune Seigneur , qui y est mort le Mois dernier. Son Corps est attendu dans peu , pour être inhumé dans le Tombeau de ses Ancêtres , à l'Abaye de *Westmunster*. Le feu Duc étant le dernier Mâle de sa Maison , son Titre se trouve éteint par sa mort , & ses Biens passent à Mr. *Charles Herbert* , Fils naturel du vieux Duc de *Buckingham*.

On doit mettre incessamment en Commission un Vaisseau de Guerre , pour porter à la *Nouvelle Georgie* les Canons & les Munitions de Guerre dont le Roi a fait présent à cette Colonie. On y envoiera aussi des *Fondeurs* , pour fondre du Canon , & en garnir les Forts que l'on construit à l'embouchure de la Rivière de *Savannah*.

Le 11. Fête de *St. André*, Patron d'*Ecosse*, la Cour fut nombreuse & splendide. L.M. & la *Maison Royale* portèrent selon la Coutume, la *Croix de St. André*; & les Chevaliers de la *Farretière*, du *Bain* & du *Chardon*, parurent à la Cour revêtus des Coliers de leurs Ordres. Le même jour on publia dans toutes les Chapelles Catholiques des Ministres Etrangers, qui résident en cette Ville, un Jubilé ordonné par le PAPE, afin de prier DIEU pour le rétablissement de la Paix entre tous les Princes Chrétiens. L'ouverture s'en fit le Dimanche suivant.

Le 12. la *Société Royale* s'assembla pour célébrer sa Fête annuelle, & procéder à l'Élection des nouveaux Membres. Le *Chevalier Sloane*, qui en est le Président, fut continué en la même qualité; dix des anciens Membres furent aussi continuez, & l'on en élût 10. nouveaux pour l'année suivante.

Le 13. *Mr. De Chavigni*, Ministre de *France*, revint de Paris en cette Ville. Aussi tôt après son arrivée, le Prince de Cantimir, Ministre de Russie alla lui rendre visite: Ces deux Ministres ne s'étoient point vus pendant la présente Guerre. Celui de *France* eut le 14. une Audience particulière du Roi, à laquelle il fut introduit par le Duc de *Newcastle* Secrétaire d'Etat; & il communiqua à S. M. les *Articles Préliminaires pour la Paix*, signez par le Roi Très Chrétien. Le *Chevalier d'Osorio*, Ministre de *Sardaigne*, se rendit le même jour au Palais de *St. Ja-*

St. James , & il déclara à S. M. que le *Roi* son Maître , pour l'amour de la Paix générale , avoit résolu d'accéder aux *Articles Préliminaires* convenus entre L. M. I. & T. C.

L'Archevêque d'*Armah* , Métropolitain d'*Irlande* , écrivit , il y a quelque tems , aux 12. Compagnies des Corps des Métiers de *Londres* , pour leur représenter l'état actuel des *Protestans* en *Irlande* , en vue de les engager à contribuer à l'érection des *Ecoles* nécessaires pour l'instruction de la Jeunesse , & pour dissiper l'ignorance dans laquelle la plupart est plongé. La Compagnie des *Quinquailleurs* s'assembla à ce sujet le 14. de ce Mois ; & elle ordonna que les L. 200. *Sterlings* de Rente , qu'elle possède en *Irlande* , seroient employées , pendant deux années consécutives à l'exécution d'une fin si louable. On est persuadé que les autres Compagnies imiteront ce bel Exemple de générosité.

Mr. *Jean Penn* Propriétaire de la *Pensilvanie* , arriva en cette Ville vers le milieu du Mois venant de ce Pais là. Le 17. il eut l'honneur de rendre ses respects au *Roi* & à la *Reine* , qui le reçurent très gracieusement.

Le 18. on célébra à la Cour l'Anniversaire de la Naissance de la Princesse *LOUISE* , Cadette de L. M. , qui étoit entrée ce jour là dans la 12^{eme} année de son âge. Le *ROI* & la *REINE* reçurent à cette occasion les Complimens de la Noblesse & des *Ministres Etrangers*. Quelques

jours après, on dressa les Articles du Mariage entre le PRINCE DE GALLES & la PRINCESSE DE SAXE GOTHA, deuxième Sœur du Prince de ce Nom. On assure que le Lord *North*, un des Gentilshommes de la Chambre de S. A. R. est nommé pour aller épouser cette Princesse par Procuration ; & qu'il portera en même tems au Prince de Saxe Gotha la Jarretière vacante par la mort du Comte de *Peterborough*.

Actions. Banque 145½. *Indes* 166½. *Sud* 93¼.
 & *Annuités* 108¼.

P A I S B A S.

LA HAYE. Les *Préliminaires de Paix* furent communiqués, vers la fin de ce Mois, aux *Etats Généraux*, par le Comte d'*Ublefeldt*, Ambassadeur de l'*Empereur*. L. H. P. n'y ont rien trouvé, qui fut contraire à leurs intérêts ; & l'on assure, qu'au lieu d'une augmentation de Troupes dont on avoit parlé, on va en diminuer le nombre, qui excède actuellement celui qu'on a coutume d'entretenir en tems de Paix. Mr. *Walpole*, Ambassadeur de S. M. B. à notifié à L. H. P. que les mêmes *Préliminaires* aiant été communiqués au Roi son Maître, S. M. les avoit approuvés, & qu'Elle exhortoit les *Etats Généraux* à y donner aussi les mains.

Le *Marquis de St. Gilles*, Ambassadeur d'*Espagne* a eu de fréquentes Conférences avec les Seigneurs

Seigneurs de la Régence. Il paroît par les Discours & par la conduite de ce Ministre, que la Cour d'*Espagne* n'est pas contente des *Préliminaires*, qu'Elle envisage comme contraires aux Droits du *Roi des Deux Siciles*, & aux Engagemens du Traité d'Alliance conclu avec la *France*, à l'ocasion de la présente Guerre. Les Ministres de l'*Empereur*, & du *Roi Très Chrétien*, se sont régalez, réciproquement, avec beaucoup de magnificence, pendant les *Fêtes de Noël*. Le Ministre de *Sardaigne* a été de tous ces Repas; mais le Marquis de *St. Gilles* n'y a point assisté.

E S P A G N E.

MADRID. On a appris de *Cadix* que la *Flotte* composée de 4. Vaisseaux de Guerre, & de 9. Navires Marchands, avoit enfin mis à la Voile. le 22. du passé, sous les Ordres de l'Amiral *Pintado*. La Cour y a aussi envoié ordre de faire partir pour *Cartagène & Porto-Bello*, deux autres Vaisseaux de Guerre, qui y porteront les Régitres, & qui serviront ensuite de *Gardes - Côtes*.

L'indisposition du *Roi* n'a pas eu de suite. S. M. assista le 3. de ce Mois au Chapitre de l'Ordre de *St. Jaques*, qui se tint à l'*Escorial*, & dans lequel l'Infant D. LOUIS prit l'Habit. L'Infant D. PHILIPPE, en qualité de Commandeur de l'Ordre, l'arma Chevalier. Le Marquis de
Sant

Santa Cruz, Majordome Major de la Reine, lui servit de Parain. Le Duc de *Medina Cæli*, Grand Ecuier de la Reine, & Mr. *Patinho*, Secrétaire des Dépêches universelles, lui mirent les Epérons. Après cette Cérémonie, tout le Chapitre eut l'honneur de baiser les mains de L. M.

Le 4. il y eut une brillante Fête à la Cour, à l'ocasion de l'Anniversaire de la Naissance de la PRINCESSE DES ASTURIES, qui entra ce jour là dans la 25^{me} année de son âge. L. M. & L. A. R. reçurent à cette ocasion les Complimens des Grands & des Ministres Etrangers.

La Cour revint le 9. de l'*Escorial* en cette Ville, & Elle y restera pendant cet Hiver. Les Conférences sont toujours très fréquentes entre les Ministres du Roi, & ceux des Puissances Etrangères. Elles roulent sur les Affaires délicates de la conjoncture présente, & principalement sur les Articles Préliminaires signez à *Vienne*. Il arive & il part aussi fréquemment des Couriers, chargez, dit-on, de Dépêches importantes; mais la Cour garde un profond secret sur ses résolutions. On assure que la *Suspension d'Armes*, consentie par S. M. C. & pour laquelle ses ordres ont été expédiés au Général Duc de *Montemar*, n'est que provisionnelle & limitée. On se flate cependant, que les difficultés seront aplanies par les Négociations qui sont actuellement sur le Tapis, & que l'on parviendra enfin à une Pacification générale. Les travaux

vaux qu'on devoit faire aux Fortifications des Villes Frontières de *Portugal*, ont été suspendus jusques au Printems prochain, & quelques Officiers Généraux ont obtenu la permission de quitter leurs Postes, pour vaquer à leurs Affaires particulières. Le Duc de *Montijo* est attendu le 21. ou le 22. en cette Ville.

I T A L I E.

VERONE. Ensuite de la Suspension d'Armes publiée entre les *Troupes Impériales* & celles de *France*, ainsi que nous l'avons dit le Mois dernier; on choisit de part & d'autre des Commissaires, pour régler les Conditions qui s'observeroient, & les Postes que chacun devoit conserver pendant l'*Armistice*. Le Prince de *Saxe-Hildburghausen* & deux autres Officiers Généraux, furent nommez de la part de l'Armée Impériale; & le Marquis *De Maulevrier*, Lieutenant Général, le *Comte de Lautrec* & le Marquis de *Puy Guyon*, de la part de l'Armée Française. Ces Seigneurs s'étant rendus en cette Ville, commencèrent leurs Conférences le 23. du passé; & le 3. de ce Mois ils signèrent les Articles convenus pour les limites & les conditions de la Suspension d'Armes en *Italie*: Voici leur contenu :

I. En conséquence de l'Acord fait entre S. M. I. d'une part, & S. M. T. C. de l'autre, portant Suspension

pendion d'Armes entre leurs Armées respectives ; on est convenu de faire une Cessation de tous Actes d'hostilités , ainsi qu'on l'a déjà exécuté sur le *Rhin* & sur la *Moselle*.

II. La Suspension d'Armes sera également observée entre les Troupes de S. M. I. & celles des Puissances Alliées de S. M. T. C. jusqu'à ce que ces Puissances se soient déclarées , si elles veulent accepter cette Suspension.

III. Quoique par le terme de Suspension d'Armes , on ne doive entendre qu'une Cessation d'hostilités ; on est cependant convenu par des raisons particulières , que les Troupes de S. M. T. C. se retireront des bords de l'*Adige* , & qu'elles quitteront tous les Quartiers qu'elles occupent entre cette Rivière & le *Mincio*.

IV. On est pareillement convenu , que les Troupes de France demeureront en possession de *Goïto* & de *Borgo forte* ; mais qu'elles évacueront les autres Postes , qui servoient à resserrer *Mantouë*.

V. On prendra pour bornes & pour limites tout le cours de l'*Oglio* jusqu'à son embouchure dans le *Pô*. Les Troupes de S. M. T. C. n'occuperont au delà de cette Rivière , que les Places d'*Uffiana* & de *Marcaria* : Et depuis l'embouchure de l'*Ogliô* dans le *Pô* , elles garderont le cours de cette Rivière jusqu'au premier lieu du Territoire du Pape , & de là en suivant le tour des Frontières de tout le *Modenois*.

VI. Il est également convenu , que les Troupes des deux Puissances respectives , ne pourront pénétrer dans aucun des États renfermés dans les limites ci dessus , à la réserve des Troupes de S. M. T. C. qui iront relever la Garnison de

de *Goïto* , à qui il fera permis d'y envoyer aussi tout ce qui pourra être nécessaire pour la subsistance de cette Garnison ; & lors qu'on voudra la relever , on devra en avertir le Commandant de *Mantouë* , afin qu'il donne les ordres nécessaires pour le passage de ces Troupes & leur logement.

VII. On laissera un libre cours au Commerce, pour le bien des différens Peuples & des Etats, qui s'y trouvent intéressés, tant par Terre que par Eau : On demandera pour cet éfet les Passeports & les permissions nécessaires , à qui il apartiendra d'en acorder. Moïennant de tels Passeports, tous les Bateaux , Chariots & autres Efets appartenans aux deux Armées , auront aussi un libre passage, tant par Terre que sur les Rivières, comme il convient à la commodité de ces Armées &c.

En conséquence des Articles que l'on vient de rapporter , qui furent ratifiés par le Général de *Kevenhuller* & par le Maréchal de *Noailles* , les Troupes Françaises quittèrent le 9. tous les Postes qu'elles occupoient sur l'*Adige* , & ceux qui sont en delà de l'*Oglio* & du *Pô* , à l'exception de *Marcaria* & de *Goïto*. Le Quartier Général du Marquis de *Noailles* fut indiqué a *Lodi* , & celui du Comte de *Lautrec* à *St. Benedetto*. L'Armée Impériale , qui est actuellement de 60. Bataillons & de 80. Escadrons , se mit en marche, pour aller prendre ses quartiers, dans le *Ferrarois* , *Rovigo* & le *Véronois*. Un Détachement fut envoyé à *Mantouë* pour en échanger la Garnison.

Après la Suspension d'Armes, les *Espagnols* s'étant retirés du *Mantouan* furent poursuivis jusques dans le *Boulonois*, par un Détachement Impérial de 200. Chevaux, sous le Commandement du *Marquis Davia*. Les *Impériaux*, enlevèrent un grand nombre de Malades *Espagnols*, & 50. Hommes qui étoient dans un petit Château, commandés par un Capitaine. Cette entreprise fut ensuite désavouée par le Général de l'Armée Impériale, & les Prisonniers relâchés. Le *Marquis Davia* voulut justifier sa conduite dans cette Action, & prétendit avoir reçu pour cela un Ordre Verbal du *Marquis de Luchesi*. Celui-ci niant d'avoir donné un pareil Ordre, cela occasionna un Duel entre ces deux Officiers. Ils se batirent à Cheval. Le *Marquis de Luchesi* fut tué d'un coup de Pistolet, & le *Marquis Davia* blessé dangereusement. Le premier est *Sicilien*; le second est natif de *Bologne* & Neveu du *Cardinal Davia*. Ils étoient tous deux Officiers de Cavalerie au service de l'Empereur. Depuis lors, la Suspension d'Armes entre les *Impériaux* & les *Espagnols*, fut arêtée dans les commencemens du Mois, par l'entremise du *Maréchal de Noailles*; mais on assure qu'elle n'est que provisionnelle.

Au commencement du Mois, le *Maréchal de Noailles* se rendit à *Mantouë*, accompagné de plusieurs Officiers Généraux François. On envoya à sa rencontre trois Carrosses à 6. Chevaux; Il entra dans la Place au bruit d'une salve de l'Artil-

l'Artillerie & de la Mousqueterie de la Garnison : Les Troupes étoient rangées en haie sur son Passage ; & on le reçut avec tous les honneurs possibles. Ce Général se rendit chez le Comte de *Stampa*, Gouverneur de *Mantouë*, où se trouvèrent le Comte de *Kevenhüller*, le Baron de *Wutgenau*, le Prince de *Saxe Hilburghausen*, & plusieurs autres Officiers Généraux des deux Armées. Le Gouverneur avoit fait préparer un Diner superbe. La Table étoit de 80. Couverts. On y but à la santé de l'Empereur, du Roi Très Chrétien, & à la bonne Paix. A chaque santé, on faisoit une Décharge de l'Artillerie & de la Mousqueterie. Il y eut ensuite le soir un grand Bal, des Illuminations & des réjouissances publiques dans toute la Ville. Le même jour, le Maréchal de *Noailles* retourna à son Quartier.

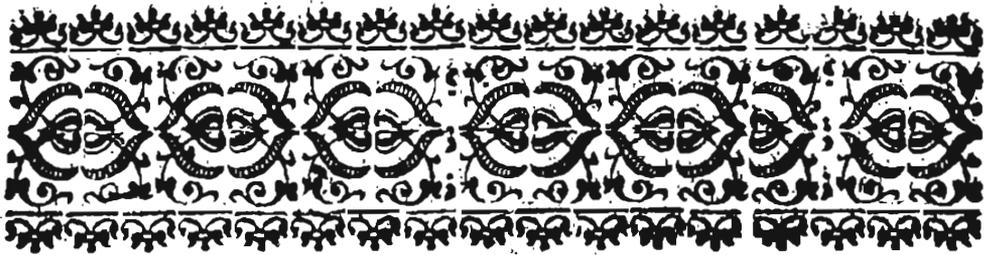
Le Général François se rendit le 11. à *Modène*, & le 12. au soir à *Bologne*. Le Prince de *Saxe-Hilburghausen* y arriva pareillement, le 15. ; Il descendit à l'Hôtel de la *Casa Monti*, où le Maréchal étoit logé. Ces deux Généraux eurent une longue Conférence, qui roula sur les difficultez avec les *Espagnols* pour l'*Armistice*. Le 17. le Maréchal de *Noailles* partit pour *Florence*, afin de s'aboucher avec le Duc de *Montemar*, & mettre la dernière main à cet important Ouvrage. Après cette entrevue, le Général Espagnol dépêcha un Courier à sa Cour, d'où il atend les Ordres pour sa conduite. Le
Géné-

Général François retourna le 22. à *Bologne*. Le Comte de *Kevenhüller*, Général de l'Empereur s'y trouva. Ces deux Seigneurs y étoient encore les derniers jours de ce Mois. Ils ont eu plusieurs entrevues ensemble. Le Cardinal *Alberoni* s'y rendit le 25. pour régler avec ces Généraux ce qui concernoit les Quartiers des Troupes Impériales dans la Province de sa Légation.

ROME. L'Infant D. *Louis*, Archevêque de *Tolède*, 4me Eils de L. M. C. a été crée Cardinal, dans un Consistoire qui se tint quelques jours avant les Fêtes de Noël. La Secrétairie d'Etat a dépêché un Courier à la Cour de *Madrid*, pour y porter cette agréable Nouvelle ; & le Cardinal *Acquaviva* a envoié de cette Ville un Habillemeut complet pour le nouveau Cardinal. Voilà, suivant toute apparence la Cour de *Rome* & celle d'*Espagne* parfaitement réconciliées.

Le 23. de ce Mois les deux Fils du *Maréchal de Noailles* arivèrent en cette Ville, avec plusieurs Officiers de l'Armée Française. Ils descendirent à l'Hôtel de l'Ambassadeur de *France*. Mr. de *Calignac*, Auditeur de *Rote Française*, leur donna peu de jours après leur arivée, un Repas splendide, auquel se trouvèrent les Cardinaux *Corsini* & *Albani*, les Princes & les Princesses *Corsini* & *Strozzi*, les Ambassadeurs de *France* & de *Venise*, & plusieurs autres Personnes de considération. Ces jeunes Seigneurs ont été conduits à l'Audience du Pape, qui les a reçu avec distinction.

N O U.



NOUVELLES L I T E R A I R E S .

L'*Egalité d'Ame, & le Contentement d'Esprit*, sont si nécessaires au bonheur de *l'Homme* en particulier, & à celui de la *Société* en général, que les Personnes sages verront avec plaisir les efforts que l'on fait pour détruire les défauts opposés à ces *Vertus*. *L'Esprit chagrin* est sur tout de ce genre, & l'on doit savoir gré à *l'Auteur* de la Pièce que nous allons donner, d'avoir fait sentir tout le ridicule de ce Défaut, en exposant aux yeux des Caractères parlans & naturels, où plusieurs se reconnoîtront infailliblement. Ce Morceau, qui à ce que nous croions part de la Plume d'un *Savant Catholique Romain*, a des beautés trop solides, pour ne pas plaire au *Lecteur*; & les Moralitez qu'il renferme ne se trouveront point déplacées dans les *Fêtes* où nous nous rencontrons.

R E F L E X I O N S

S U R L'ESPRIT CHAGRIN.

Combien ne voit-on pas de Gens inquiets, qui ne sont jamais contents de personne, & qui se trouvent toujours prêts à contredire ou à faire des reprimandes ! Enyvrez de la bonne opinion qu'ils ont d'eux mêmes, tout ce qui part d'une main étrangère leur semble ridicule & absurde. La moindre méprise leur paroît une faute impardonnable. Ils flétrissent les Actions les plus vertueuses, en leur prêtant des principes vicieux ; ou s'ils sont forcez à donner des loüanges, ils ne le font qu'avec une molesse, une indolence, qui les trahit, & qui découvre leur mortification & leur contrainte. Jaloux de leur autorité ou de leurs droits, soubçonneux à l'excès, ils se croient choquez par la moindre inattention. Un seul mot, peut être équivoque, peut être un peu trop vif, mais souvent lâché innocemment ; un geste, un coup d'œil les révolte, les étourdit, & les met hors deux mêmes. Le chagrin qui les domine leur donne une pénétration, au moien de laquelle ils découvrent, au travers de ces minuties, une noire intention de les piquer, & un mépris insupportable. Cela
suffit

suffit, à leur avis, pour les mettre en droit d'acabler de reproches amers & de dureté injurieuses les Personnes qui ont innocemment excité leur bile; & peut être encore, malheur à ceux qui se trouveront les premiers à leur portée, quoi qu'ils n'y aient en rien contribué. Ingénieux à se tourmenter, un Homme de ce caractère fouille, creuse dans la conduite de tous ceux qui l'environnent. Il épie toutes leurs démarches. Il fait question sur question jusques à ce qu'il ait trouvé matière à censure, & qu'il ait donné essor à sa mauvaise humeur. C'est un afamé, qui perdrait la vie, s'il ne prenoit incessamment de la nourriture.

Voilà en général l'*Esprit chagrin*; mais comme il varie selon les différentes situations où l'on se trouve, il ne sera pas inutile de le suivre dans ses degrez, & de le pénétrer dans ses replis.

La vivacité ordinaire à la *Jeunesse*, l'amour de la liberté, l'attachement aux plaisirs, une certaine fierté, qui naît d'une trop haute idée de soi même, un point d'honneur mal entendu, produisent, dans les *Jeunes Gens*, une haine invincible pour les répréhensions & sur tout pour les censures. Un *Jeune-Homme* regarde comme un *Tiran* un Père honnête Homme, qui s'eforce de le retenir dans les bornes d'une sage modération.

ne dans *Pulchérie* tous les défauts capables de décréditer une Femme. Cependant *Céphise* n'en est pas cruë sur sa parole. Elle quitte la partie, retourne dans sa Maison, où tout lui paroît en désordre; elle querelle les *Dōmestiques*, elle maltraite ses *Enfans*, elle étourdit son *Mari* par ses emportemens. D'où vient tout ce fracas? *Céphise* a été importunée des loüanges que l'on a donné à sa Rivale: C'est son chagrin qui éclate, & non point son amour pour la régularité.

Cléante n'est jamais de l'avis de personne. Il suffit d'avancer une idée pour qu'il la combatte. Quelque indifférente que soit la chose, il s'échauffera, si l'on veut la soutenir, jusques à se lacher en grosses paroles. Soutenez demain le sentiment qu'il a manifesté aujourd'hui, il défendra le vôtre avec la même chaleur. Comme il n'est mû que par sa passion, il ne s'apercevra point du tour; elle sera également satisfaite s'il a le plaisir de vous contredire. Vous l'auriez cruellement embarrassé, si vous l'eussiez obligé à se déclarer avant vous, tant il craint que son choix ne soit aussi celui des autres.

J'étois dans une Maison avec la *Dame* & ses *Enfans*. Tout d'un coup je les vis pâlir & se troubler. Etoient ils tombez malades? Non, ils avoient ouï du bruit à

la porte. Etoit-ce le *St. Office*? Non; mais quelque chose d'aprochant. C'etoit leur *Père* qui venoit d'entrer. Ses yeux étoient étincelans: Il portoit dans son air quelque chose de sinistre & de menaçant, qui présageoit tout le vacarme qui alloit éclore. Ces pauvres *Enfans* se sondent & s'examinent pour deviner ce qui peut produire cét orage. N'aïant rien à se reprocher, ils cherchent à dissiper ce noir chagrin par un innocent badinage. L'un d'eux lache un mot, bon François à la vérité & placé à propos; mais qui a le malheur de déplaire à ce *Père bizarre*. Il le traite de sot & d'ignorant, & il lui présente un soufflet s'il ose encore ouvrir la bouche. La *Dame* & ses autres *Enfans* tâchent en vain de l'apaiser. Il les accuse de s'être liguez pour le tourmenter; il les traite d'ingrats, il leur reproche avec aigreur ses bienfaits; il oseroit presque leur reprocher sa modération & sa douceur.

Il est des Gens qui ne craignent jamais de faire de la peine, & qui ne se soucient point de se rendre agréables; mais qui veulent absolument être plaints. Je viens de visiter *Dolente*. Elle avoit les yeux vifs & dégagés, le visage bon, la voix ferme & claire: Cependant elle étoit dégoutée, elle avoit perdu le sommeil; un affreux mal de tête; des douleurs de reins insupporta-

bles, une colique terrible, la tourmentoient depuis trois jours. Nonobstant ses souffrances, elle a eu le courage d'essayer de m'attendrir par une description circonstanciée de tous ses maux, & une indication exacte des endroits malades, avec un échantillon des soupirs & des cris que ses douleurs lui faisoient pousser. A la fin le soubçon, qui lui est venu, que je ne la plaignois pas assez, l'a guérie tout d'un coup. Elle s'est mise en colère, elle m'a reproché mon insensibilité avec un feu & une action que son état ne devoit pas lui permettre. Pour la calmer, je lui ai simplement rapellé qu'elle avoit la Colique; mais ses cris se sont tellement acrus que fatigué & étourdi moi-même, j'ai été forcé à la retraite.

Quel est cét Homme qui déclame avec tant de violence contre la corruption du Siècle? Il n'y a personne qui n'ait dans son Esprit quelque mauvaise qualité. Le luxe, la coqueterie, la mauvaise foi, la prodigalité, l'intempérance, l'avarice règnent par tout. Il se plaint de tout le Monde; il ne fait plus à qui se fier; il gémit de pareils défordres. Quel est cét Homme, *demandez vous*, qui prend avec tant de chaleur le parti de la Vertu? Ne vous y trompez pas, c'est un Esprit chagrin.

Le ridicule ordinaire des *Vieillards* est de vouloir faire de perpétuelles leçons aux
Jeunes

Jeunes Gens. Ce n'est pas toujours par un véritable zèle qu'ils censurent ce que les autres font. C'est un éfet de l'Esprit chagrin, que la malignité du Cœur humain engendre, que les infirmités augmentent & fortifient, & que la foiblesse de l'âge, qui les rend inhabiles au plaisir, consume. Les soins les plus tendres que l'on se donne pour un Vieillard ne passent, dans son Esprit, que pour d'artificieuses amorces, par lesquelles on veut captiver sa bienveillance, & mériter son héritage. Une longue possession, & un grand nombre de besoins, lui ayant rendu son argent précieux, il ne craint pas de le faire acheter trop cher à ceux qui le briguent. Il ne croit plus avoir aucun ménagement à garder; il condamne sans miséricorde les plus innocens plaisirs; il se plaint qu'on manque d'égards pour lui; il se défie de tout le Monde; il témoigne les soubçons les plus injurieux par les paroles les plus ofensantes. Qui pourroit décrire tout ce qu'il y a à souffrir avec un tel Homme!

Les Personnages que l'on vient de peindre, sont de ceux dont la bizarrerie & le ridicule sautent aux yeux. L'Homme du Monde le plus chagrin, qui voit son Portrait dans une autre Personne, se trouve difforme. Il se traite lui même d'injuste & d'insupportable. Il se déclare digne d'un sou-

souverain mépris, sans songer qu'il se fait à lui même son procès.

Voilà le plus grand mal. L'Homme chagrin ne se reconnoit point pour tel. Un *Père* croit ses *Enfans* obligés de plier aveuglément sous ses ordres, de mettre le Cou sous le Joug qu'il lui plait de leur imposer: Il ne pense pas qu'il y a une extrême dureté à se servir de tout son pouvoir, & de la cruauté à en abuser. Un *Fils* croit son *Père* obligé d'avoir pour lui de fausses complaisances, & il s'imagine être en droit de se plaindre lors qu'il les lui refuse: Il se persuade que tout doit être pardonné au feu de la Jeunesse: Il ne voit pas que le bonheur de sa vie dépend du pli qu'il va prendre. Une *Femme*, joïeuse ou jalouse, se vange sans scrupule des tours que lui joïent la Fortune, l'Amour ou le Temps, sur ses *Enfans*, ou sur ses *Domestiques*, sous le vain prétexte qu'ils sont nez d'elle, ou qu'elle les tient à ses gages. Parce que cette autre pleure facilement, & que chacun est obligé de s'interesser pour ses semblables, elle ne craint pas de fatiguer & de se rendre importune par des récits continüels d'infirmité ou de malheurs. *Les alarmes de la jalousie sont des délicatesses de l'Amour*, dit un Epoux inquiet & soubçonneux, & peut-on témoigner trop de tendresse à une Epouse? C'est ainsi que chacun

cun fait déguiser ses bizarreries, & donner de belles couleurs aux démarches les moins raisonnables. On ne s'avise point de rechercher ce qui peut rendre aimable pour le pratiquer ; On ne s'empresse point à se corriger ; On ne cherche qu'à s'applaudir : Voila la source du désordre.

Mais que *l'Homme chagrin* ne s'abuse point. Il est le seul qui se trompe sur son véritable caractère. Ses idées n'influent point sur le jugement que les autres portent de lui. Tous ceux qui le connoissent, ceux mêmes qui sont le plus étroitement liés avec lui, ne lui épargnent pas les titres honteux de *Bourru*, de *Fantasque*, d'*Inquiet*, de *Bizarre*, d'*Esprit chagrin* ; & c'est d'eux qu'il devroit apprendre ce qu'il est & ce qu'il mérite. Il seroit peut être même à propos qu'ils fissent transpirer quelque chose de leurs sentimens à son égard. La honte qu'il auroit d'avoir forcé à le haïr des Gens qui ne devoient avoir pour lui que de l'amour, le rendroit peut être plus souple & plus circonspect.

Il seroit bien à souhaiter, que toutes les Personnes de ce caractère voulussent examiner, si elles répondent au but que la *Providence* s'est proposé en établissant la Société. Ce but a-t-il été de procurer aux Hommes les moyens de se tourmenter les uns les autres, de se déchirer, de se rendre
la

la vie aussi amère qu'elle peut l'être? Qui oseroit seulement le soupçonner? N'a-t'il pas été au contraire d'unir les *Hommes* entr'eux par les liens d'une amitié tendre & affectueuse, qui les engageât à se supporter mutuellement, & à contribuer de toutes leurs forces à leur bonheur réciproque? Mais qu'y a-t'il de plus opposé à ce but, que ces manières hautaines, que cet Esprit de contradiction, que ces inquiétudes, ces soupçons, ces bizarreries, ces emportemens, qui forment le Caractère de *l'Homme chagrin*? Est-il rien de plus affligeant pour un *Père*, que de n'oser corriger un *Fils*, sans craindre de le voir révolté contre ses Conseils & crier à la Tirannie? Est-t'il rare de voir des *Domestiques* & des *Enfans* réduits au triste état de ne savoir plus comment s'y prendre pour plaire à un *Maitre* ou à un *Père*? Est-t'il rien de plus mortifiant, que de se voir maltraité pour des riens, que d'être mené comme un imbécile, lors qu'on est en état de raisonner & de se conduire, que de sentir que malgré son innocence, on est regardé d'un Supérieur comme un fourbe ou un débauché, que d'avoir perpétuellement à lutter contre la mauvaise humeur d'une Personne de qui on ne devroit naturellement attendre que des marques d'amitié?

Un *Esprit chagrin* qu'avance-t'il par ses
cen-

censures perpétuelles ? Il ne fait que du mal & jamais du bien. Ordinairement il arrive que ceux à qui elles s'adressent s'y accoutument tellement qu'ils ne s'en aperçoivent plus, & qu'ils en usent comme si on ne leur en faisoit aucune : Ils en viennent même au point de les tourner en ridicule, & de les occasionner pour s'en divertir. Si on les prend à cœur : Une Personne sensible se rebute ; elle conçoit du dégoût pour un état, qui est pour elle la source de tant de désagrémens & d'amertumes. Un *Esprit mortifié* s'affoiblit, & contracte des sentimens bas & serviles : Il s'accoutume à ramper, il perd son activité, il devient incapable de tout ce qui demande de l'application & de l'industrie.

Un *Esprit*, aigri par des manières impérieuses, & irrité par des mauvais traitemens, contracte lui même cette humeur sinistre & rebutante : Il devient aux autres ce que l'on a été à son égard.

C'est encore à cette cause que l'on doit attribuer ce noir chagrin, qui ronge quelque fois les *Jeunes Gens*, & qui produit ces coups éclatans de désespoir, qui étonnent les Personnes pieuses.

C'est enfin à l'humeur austère & rigide des *Parents*, des *Tuteurs*, des *Maitres*, & en général de tous ceux qui ont inspection sur la *Jeunesse*, que sont bien souvent dûs les

écarts

écarts dans lesquels donnent les *Jeunes Gens des deux Sexes*. Ils saisissent avec ardeur tous les momens où ils peuvent se dérober aux yeux de leurs *Argus*, pour se dédommager dans le dehors des inquiétudes domestiques.

Ce que l'on vient de dire s'applique à toutes sortes de Personnes. Il s'en trouve dans tous les Ordres, qui ont le ridicule que l'on a tâché de combattre. Les *Jeunes*, & les *Vieux*; les *Maitres*, & les *Commis*, *Ouvriers* ou *Domestiques*; les *Maris* & les *Femmes*; les *Pères*, & les *Enfans*, peuvent y trouver ce qui les concerne. Si chacun pensoit à son *Devoir*, pour ne s'en écarter jamais; si l'on examinoit ce que *l'Esprit chagrin* a d'odieux; si l'on réfléchissoit sur les fâcheuses suites qu'il a, & pour ceux que l'on chagrine, & pour celui qui chagrine les autres, il est impossible que ce défaut ne fut banni en peu de tems de toutes les Societez. C'est le but que l'on s'est proposé en écrivant sur cette Matière.





SECONDE LETTRE

A Mr. C * * *. *sur l'Histoire des Insectes de Mr. De Reaumur, de l'Academie Roïale des Sciences.*

Monsieur. J'ai vû avec plaisir, par vôtre Réponse du 2. de ce Mois, que ma Lettre sur le 1er. Tome de l'Histoire des Insectes de Mr. De Reaumur ne vous a pas déplû. Vous souhaitez même que je continuë à vous entretenir sur cette Matière. Je vais donc le faire; mais d'une manière briève, parce que vous verrez sans doute le *Journal des Savans*, qui s'imprime à Paris, lequel à ce que je viens d'apprendre parle fort amplement de cët excellent Ouvrage.

Mr. *Vallisnieri* s'est ataché à l'égard de plusieurs *Insectes* à décrire la vie de chaque espèce en particulier. Il a été imité en cela par un Savant de l'*Academie de Berlin*; je veux dire Mr. *Jean Leonhard Frisch*, qui commença en 1720. de publier en *Allemand* une *Histoire des Insectes d'Allemagne*. Leur Méthode auroit pû être suivie par Mr. *De Reaumur*; mais il a trouvé à propos de prendre une route différente

& qui a certainement beaucoup d'avantage sur celle des Savans dont nous venons de parler. En rangeant d'abord, comme Mr. *De Réaumur* a fait, les *Chenilles* en diverses *Classes*, ensuite en différens *Genres*, & enfin en plusieurs *Espèces*, il a évité une infinité de redites. Les *Chenilles* ont plusieurs choses, qui leur sont communes à toutes; & si l'Auteur avoit suivi l'ordre de Mrs. *Vallisnieri* & *Frisch*, on auroit vû reparaître les mêmes Remarques à chaque nouvelle description.

Il est bien plus agréable & plus avantageux à un *Lecteur* d'apercevoir, d'un coup d'oeil, tous les caractères qui distinguent des Animaux si peu différens en apparence que le sont les *Chenilles* prises en gros. Mais par cela même; la difficulté étoit de trouver ces Caractères. Ils n'ont pû échapper aux yeux pénétrans de Mr. *De Réaumur*; & s'il est constant que *l'Histoire des Insectes* ne pouvoit tomber en de meilleures mains, on peut spécialement le dire par rapport à cet Article. Il n'y a guères que les Personnes qui ont étudié cette partie de *l'Histoire naturelle*, qui puissent s'apercevoir de toute la patience & de toute la sagacité qu'il a falu employer pour faire cet arrangement.

Il faut avouer que les *Naturalistes*, dit Mr. *De Réaumur*, avec sa modestie ordinaire,

re ; confondent souvent les Insectes d'un genre avec ceux d'un autre genre. Ce n'est pas que les différences propres à les faire distinguer manquent ; c'est qu'on ne s'est pas assez embarrassé de déterminer en quoi elles consistent. D'ailleurs quoi que la Nature ait mis des variétés très considérables dans ses productions de toute espèce, elle a infiniment nuancé ces variétés ; de sorte que les extrêmes de deux genres se rapprochent quelquefois de façon que la pointe de partage est difficile & presque impossible à saisir. La Classe des Vers, continuë Mr. De Reaumur, est la plus voisine de celle des Chenilles : Tel Naturaliste appelle Ver, l'Insecte qu'un autre nomme Chenille. Le même donne quelquefois ces deux noms alternativement à un Insecte. Sans en chercher loin des exemples, cela m'est arrivé en parlant des Teignes, & je pourrois citer des Auteurs des plus illustres à qui cela est arrivé dans d'autres cas. Je crois pourtant que peu de caractères suffisent pour désigner tous les Insectes qui peuvent être compris sous le genre général des Chenilles ; c'est de prendre pour Chenilles tous les Insectes, & seulement les Insectes, composez de douze anneaux membraneux, & d'une tête écailleuse, qui ont au moins huit jambes, dont les six premières sont ordinairement écailleuses, & qui, quoi qu'elles puissent se recourber plus ou moins, sont incapables.

bles d'allongements ou de raccourcissements sensibles. Au contraire les autres jambes des Chenilles s'allongent, se raccourcissent, se gonflent, s'applatissent au gré de l'Insecte; et-les sont membraneuses.

Vous voyez, Monsieur, par une partie de ce que je viens de citer de Mr. De Reaumur, quel est le caractère général auquel on peut reconnoître toutes les vraies Chenilles. Tous les Insectes, quel que soit le nombre de leurs anneaux, & celui de leurs jambes, auxquels manquent les caractères qu'on vient d'indiquer, sont de fausses Chenilles: C'est ainsi que Mr. De Reaumur les nomme, parce qu'au lieu de Papillons, elles se transforment toutes en diverses sortes de Mouches.

Quoi qu'il en soit, Mr. De Reaumur divise les Chenilles en sept Classes, dont toute la différence consiste dans le nombre de leurs jambes membraneuses, que l'Auteur appelle intermédiaires, parce qu'elles sont placées entre les six premières jambes écailleuses, & les deux jambes postérieures, qui bien que membraneuses sont attachées au dernier anneau. Mais comme il faut nécessairement avoir recours aux figures, pour bien entendre tout ce que dit Mr. De Reaumur, sur ces Classes, aussi bien que sur les genres & les différentes espèces de Chenilles, je me contenterai, de remarquer
fin-

simplement, quel est le nombre des jambes dont il s'agit, & quels sont les autres caractères que l'Auteur indique pour achever ses subdivisions.

La *première Classe* est celle des *Chenilles*, qui ont huit jambes intermédiaires, quatre de chaque côté; c'est-à-dire seize jambes en tout. La *seconde & la troisième Classe* comprend les *Chenilles*, qui n'ont que trois jambes intermédiaires de chaque côté; c'est-à-dire quatorze jambes en tout. La différence de ces deux Classes est prise du différent arrangement du même nombre de jambes. L'une de ces Classes renferme les *Chenilles* qui n'ont point de jambes au 4. au 5. au 6. au 10. & au 11^{ème}. anneau. Les *Chenilles* de l'autre Classe sont dépourvues de jambes au 4. au 5. au 9. au 10. & au 11^{ème} anneau; & elles en ont au 6. au 7. & au 8.

Les *Chenilles* de la *quatrième Classe* ne diffèrent de celles de la première qu'en ce qu'elles n'ont point de jambes postérieures. Au lieu de jambes, il y a certaines espèces, dans cette quatrième Classe, dont le derrière se termine souvent par deux longues cornes solides, qui servent d'étuis à deux cornes charnuës que la *Chenille* fait sortir quand il lui plaît, comme font les *Limaçons*.

La *cinquième Classe* est composée des

Chenilles qui n'ont que quatre jambes intermédiaires, c'est-à-dire, qu'elles n'ont en tout que douze jambes. Celles de la *sixième* n'ont que deux jambes intermédiaires, ou dix jambes en tout. Ces deux Classes comprennent les *Arpenteuses*, ainsi que Mr. De Reaumur les appelle, parce qu'elles semblent mesurer le chemin qu'elles parcourent, en imitant en quelque manière les *Arpenteurs*, qui appliquent leur chaîne sur le terrain avant que de mesurer.

La *septième* & dernière Classe est celle des Chenilles à qui toutes les jambes intermédiaires manquent, qui n'ont que huit jambes en tout, les six écailleuses & les deux postérieures.

Mr. De Reaumur ne détermine pas la quantité des Genres & des Espèces des Chenilles. Je ne le suivrai pas dans tous les Caractères qu'il indique pour aider à distinguer les sept Classes dont je viens de parler en Genres & en Espèces. Il faudroit copier tout le Mémoire que ce célèbre Académicien emploie à cela. Les Chenilles qui ont la peau transparente ou opaque, rase ou fournie de poils durs ou mollets, hérissée comme dépinés, raboteuse comme du chagrin; celles qui sont couvertes de tubercules; les demi veluës; les veloutées à poils longs; celles qui sont ornées de poils disposez par bouquets, par houpes,
par

par aigrètes; les Chenilles à broffes; celles qui ont des cornes, des piramides, & cent autres différences, jointes à la diversité de leurs couleurs, de leur grosseur & de leur figure: Toutes ces distinctions me meneroient trop loin & conviendroient peu au but que je me suis proposé.

En éfet Mr. *de Reaumur*, dont l'exactitude surpasse celle de tous les Naturalistes qui l'ont précédé, entre dans de si grands détails, que je suis persuadé, que les *Journalistes*, qui donneront des extraits de son Livre, seront contraints de renvoier les Lecteurs à l'Ouvrage même. Permettez donc, *Monsieur*, que je vous y renvoie aussi; & aiez la bonté de vous contenter de quelques endroits, que je rapporterai encore, lesquels acheveront de vous convaincre de l'excellence du Livre de Mr. *de Reaumur*, dont vous me paroissez déjà persuadé.

Plusieurs Savans ont douté que les *Chenilles* eussent des yeux, quoi qu'ils convinssent qu'elles ont certains tubercules transparens à la tête, que l'on peut prendre pour des yeux. Elles en ont ordinairement trois, plus gros que les autres & qui quelquefois sont les seuls visibles. *Goedaert* ne les a pû apercevoir à une Chenille à corne qui vit sur le Saule. Cette absence prétendue des yeux à une Chenille observée par *Goedaert* a persuadé Mr. *Vallisnieri* qu'el-

es n'en ont point. Elles n'en ont pas même besoin, suivant nôtre Auteur, parce qu'elles ne semblent pas en faire usage; & parce aussi que l'on trouve de ces petits tubercules convexes & transparens à des Vers qui n'ont pas besoin de voir, tels que ceux des galles, & de ceux qui habitent dans le centre des troncs d'Arbres.

Mais, dit Mr. de Reaumur, qui fait ici fort judicieusement usage de l'Histoire naturelle comparative, dont j'ai fait mention dans ma première Lettre, *Nous ignorons encore si dans les routes étroites & obscures que ces Vers se creusent, l'usage des yeux leur est inutile.* Les Taupes ont des yeux extrêmement petits par rapport à la grosseur de leur Corps, & il n'est pas sûr qu'ils ne leur servent que quand elles viennent sur terre. Les canaux tortueux que les Vers se sont faits dans le bois aboutissent, au moins par un petit trou, à la surface extérieure de l'écorce. Il faut avouer qu'il ne sçauroit arriver que bien peu de lumière, par une si petite ouverture, dans des tuyaux recourbés en différens sens & remplis en partie de sciure; mais la structure des yeux de ces Insectes peut être telle, que les endroits où régneroient pour les nôtres les plus épaisses ténèbres, seroient suffisamment éclairés pour eux.

Enfin, ajoute Mr. De Reaumur, j'ai fait des observations, qui semblent bien prouver
que

que les Vers qui habitent dans l'intérieur des bois, voient, ou peuvent voir. On n'a point encore observé, que je sache, comment ces Vers creusent le bois, comment ils vivent dans son intérieur. J'ai été curieux de suivre leurs procédés; un expédient simple, dont il sera parlé plusieurs fois dans la suite de cet Ouvrage, m'en a mis à portée. Après avoir tiré des Vers des cavernes qu'ils s'étoient faites dans le bois, j'ai creusé des cavités capables de les recevoir dans d'autres Morceaux de bois de l'espèce de celui qu'ils habitoient ci-devant. Ces cavités alloient jusqu'à la sur face du bois; c'étoit même l'endroit où elles avoient plus de diamètre. Après avoir mis un Ver dans une de ces espèces de cellules, je la fermois avec un Morceau de verre mince & transparent dont le Contour étoit mastiqué sur le bois. Ces Vers craignent les impressions de l'air, contre lesquelles le verre les défendoit, aussi-bien qu'auroit pû faire le bois; mais le verre me permettoit de les voir agir, de voir comment ils perçoient le bois pour étendre leur logement, pour le disposer plus à leur gré. Ce n'est pas le temps de décrire tout ce que ces Vers ont fait dans le bois sous mes yeux. Tout ce que nous avons à prouver actuellement, c'est qu'ils voyent. J'ai souvent approché une bougie d'un ver ainsi logé dans du noisetier, & dès que j'en ap-

prochois la bougie, il se donnoit des mouvemens, il alloit en avant, où il alloit en arriere; il étoit donc sensible à l'impression de la lumière. La lumière le déterminoit à fuir, à chercher à se cacher. Or dès qu'il étoit sensible aux impressions de la lumière, il y a grande apparence qu'il avoit des yeux capables de voir.

Ce que Mr. de *Reaumur* vient de dire, me paroît prouver que les *Vers* & les *Che-milles* ont des yeux. Le Phénomène que je vais citer donnera un grand jour à la preuve que nôtre curieux Observateur propose. Madame P, . . . d'*Yverdun* ataquée d'un mal aux yeux, depuis plusieurs, années fut guérie heureusement par l'usage de la seconde écorce de l'*Arbuste Caustique* que les *Botanistes* apelle *Thimelea*, & que l'on nomme dans ce Pais *Bois gentil*. Elle se servit de cette Ecorce en place de *Pendants d'Oreilles*. Cette Dame m'a raconté, qu'elle a été un tems, pendant lequel, on étoit obligé de lui bien boucher les yeux avec des linges, & de fermer les *Volets des Fenêtres* & les doubles *Rideaux* dont son Lit étoit entouré, & que nonobstant toutes ces précautions, elle s'apercevoit dès qu'on aportoit une cougie dans la Chambre, par l'impression douloureuse que la lumière faisoit sur ses yeux malades.

Il est facile, en comparant l'Observation
tion

tion de Mr *De Reaumur* avec le Phénomène dont je viens de parler, de conclure, que comme la lumière d'une bougie incommodoit la Dame aux yeux malades; aussi la bougie incommodoit le *Ver rongeur*, par son trop grand éclat. De sorte que l'expérience de Mr. *De Reaumur*, prouve deux choses. La première que le *Ver* dont il s'agit a des yeux. La seconde qu'il n'a besoin que d'une lumière extrêmement affoiblie pour voir les objets qui sont à la portée de sa vue. Rien n'empêche aussi de conclure de ces Exemples, que les *Taupes* voient sous terre. Car la Terre, que ces Animaux habitent ordinairement, n'est pas un voile plus épais pour les *Taupes*, que ne le sont les concavitez du bois pour le *Ver* de Mr. *De Reaumur*; ou que ne l'étoient pour la Dame d'*Yverdun* les Linges qui couvroient ses yeux, & la double Etofe, qui fermoit son Lit. La noirceur, la petitesse & la configuration des yeux des *Taupes*, marquent certainement qu'ils sont destinez à voir dans un milieu fort dense, tel que l'est celui qu'elles habitent.

C'est ainsi que les Observations exactes de Mr. *De Reaumur* sont infiniment utiles, pour éclaircir l'*Histoire naturelle*, & pour manifester d'avantage les vües de la *Sagesse Suprême* dans tous les *Ouvrages* de la
Créa.

Création. Je ne finirois point, si je voulois m'atacher à tout ce qu'il y a de curieux & d'interessant dans les belles Observations que Mr. *De Reaumur* fait sur la structure merveilleuse de toutes les parties des jambes écailleuses & membraneuses des *Chenilles*; sur les parties de leur tête & de leur bouche; sur leurs parties internes, solides & liquides; sur le curieux changement de peau dont les *Chenilles* se dépouillent plusieurs fois avant de devenir *Crisalides*; sur l'industrie des *Chenilles* pour se préparer à cet état mitoyen; sur la construction curieuse de leurs coques avant qu'elles soient transformées en *Papillons*; & enfin sur les admirables parties externes de ces mêmes *Papillons*, comme leurs ailes, leurs yeux, leurs antennes ou cornes mouvantes & articulées, qui leur servent à toucher, & leurs trompes qui leur sont propres à prendre leurs alimens. Il suffira de remarquer, que tout ce qu'il y a de réel dans ce qui concerne les *Chenilles* & les *Papillons*, se réduit à cette merveille, que les *Chenilles* sont aux *Papillons*, ce que la racine & la tige des plantes sont à la fleur & à la graine.

En effet la *Chenille* est une espèce de *Plante animale*; mais dans un sens différent de celui qui a fait donner le même nom ou celui de *Zoopbytes* à quelques Animaux. La *Chenille* est destinée à conser-
ver

ver & à nourrir dans son sein le *Papillon* jusqu'à ce que celui-ci soit en état de paroître, de vivre plus ou moins de tems; en un mot, autant qu'il le faut pour achever de préparer ses Oeufs, qui sont la graine, pour une nouvelle Génération.

Qu'on suive donc les *Chenilles*, en observant ce qui leur arrive pendant tout le tems qu'elles vivent, & l'on verra une telle conformité entre la vie des *Chenilles*, & celle des *Plantes annuelles*, qu'on en sera frappé. Le changement de peau des *Chenilles* répond à la chute des feuilles des Arbres, ainsi que *Mr. De Reaumur* le remarque fort judicieusement lui même, parce que la peau des *Chenilles* sèche au bout de quelques tems, & leur devient par là inutile; de sorte qu'il est nécessaire qu'une autre succède à la première, & une troisième à la seconde, & ainsi de suite, autant de fois qu'il convient à chaque espèce de *Chenille*.

Après que le dernier dépouillement de la peau s'est fait, & que les *Chenilles* ont atteint l'âge compétant, elles disparaissent alors pour toujours, & font place aux *Crisalides*, qui répondent en cet état mitoyen au Bouton des fleurs, avec cette différence que le Bouton a toujours besoin, aussi bien que la fleur des autres parties de la Plante annuelle, qui ne sèche & ne disparaît par conséquent, qu'après que la grai-

ne est dans sa parfaite maturité. Au lieu que la *Crisalide* ou la *Fève*, comme on la nomme quand il s'agit du *Ver à Soie*, n'a plus besoin de la *Chenille*; parce que la *Crisalide* n'est réellement que le *Papillon* envelopé dans son *Bouton*, comme la *Fleur* est envelopée dans le sien. Mais comme les *Boutons* des *Fleurs* difèrent peu par rapport à leur figure, & beaucoup par rapport au nombre de leurs envelopes, il en est absolument demême des *Papillons*, dans les *Crisalides*, entant que *Fleurs* animales. Les uns n'ont qu'une seule peau pour enveloppe; d'autres ont encore des *Coques* de soie pure; & des troisièmes en ont de soie mêlée de différentes matières. Enfin il y a de la conformité, même jusques aux couleurs, entre les *Papillons* & les *Fleurs*, lors que les uns & les autres sont sortis de leurs *Boutons*.

Le simple *Mécanisme organique* produit dans les *Plantes annuelles*, tous les Phénomènes qu'elles nous manifestent. Mais l'on voit dans ceux des *Chenilles* & des *Papillons*, le *Mécanisme organique* reüni avec la *spontanéité animale*. Delà tous ces Phénomènes curieux; c'est-à-dire les mouvemens qui acompagnent le dépouillement de la peau dans les *Chenilles*. Delà les diférens moïens dont elles se servent pour mettre la *Crisalide* en sûreté; soit en se pen-

pendant par la queue aux branches ou aux feuilles des *Plantes* & des *Arbres*; soit en se suspendant encore avec divers fils de soie; soit en construisant fort industrieusement diverses sortes de Coques, attachées entre les branches des Arbustes ou des Arbres. Delà tous ces soins décrits avec tant d'exactitude dans l'Ouvrage de *Mr. De Reaumur*, qui font voir à l'oeil, & toucher au doigt, combien la *Sagesse* suprême a voulu varier ses productions, même celles que l'ignorance, dirai-je, ou la paresse des Hommes semble mépriser. Avouons le, *Monsieur*, & je l'avoue librement, ce n'est pas dans ce seul Article d'omission ou de commission, si l'on veut, que *l'Homme* est devenu ingrat & coupable envers son *Créateur*.

Tout ce qui concerne les *Chenilles* & les *Papillons* est comme une Leçon sensible de la *Providence*, qui va fort loin, si l'on y fait attention. L'analogie que les autres Animaux ont, & que l'Homme a, en particulier, avec ce qui se passe à l'égard des *Chenilles* & des *Papillons*, est si sensible, que les *Philosophes* en ont quelquefois pris le sujet de leurs raisonnemens, & les *Poètes* la matière emblématique de leurs *Poësies*. Je pourrai un jour, si le *Seigneur* le permet, publier mes pensées sur *l'analogie physique* de *l'Homme* avec les *Plantes*, à l'oc-
sion

sion de certains *Phénomènes* qui le concernent, & qui ne me paroissent pas avoir encore été suffisamment expliqués.

Je finis par une Réflexion sur le manqué de *Trompe* dans quelques *Papillons*, comme par exemple les *Vers à soie*. Il n'étoit pas nécessaire que ces *Papillons*, & ceux qui leur ressemblent, eussent des *Trompes*; parce que dès qu'ils sont sortis de leur Coque, ils s'attachent à l'œuvre de la génération, & qu'ils meurent d'abord après; de sorte que la *Trompe* leur auroit été inutile, au moins par rapport à l'usage que les autres *Papillons* en font, qui est de s'en servir pour prendre leurs Alimens. Je hazarde cette pensée, qui me paroît bien fondée, & qui fournit, à mon avis, une nouvelle preuve de la vérité des *Causes finales*, qui ne sont jamais séparées des *Causes physiques*, quoi qu'elles n'aillent pas toujours d'un pas égal, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire dans ma précédente Lettre. Il y en a des exemples dans *l'Histoire des Chenilles & des Papillons*; mais la décision de ces sortes de choses doit être réservée à *Mr. De Reaumur*. C'est de quoi cet Illustre Auteur nous fera sans doute part dans les Tomes suivans, qu'il va donner au Public.

Voilà, *Monsieur*, tout ce que des occupations indispensables me permettent de
vous

vous dire sur un Ouvrage, dont il seroit à souhaiter que les Exemplaires pussent se répandre par tout avec facilité. La beauté de *l'Impression* & l'excellence des *Figures*, me font craindre que le Livre de *Mr. De Reaumur* ne passe pas entre les mains d'autant de Personnes que je le voudrois; car je regarde cét Ouvrage, comme une espèce de *Bible* sur la partie de *l'Histoire naturelle* concernant les *Insectes*.

A quoi ne doit pas s'attendre le Public sur un autre Article, non moins intéressant & curieux, que la Plume féconde & exacte de *Mr. De Reaumur* nous prépare. Je veux dire *l'Histoire des Arts*. Je souhaite qu'il plaise à *Dieu* de conserver encore longtems ce Savant Homme, qu'il a enrichi de toutes les qualités de l'Esprit & du Cœur, qui pouvoient, dans la Sphère des Sciences, contribuer à la Gloire du *Créateur* & au Bien du *Genre humain*. Vous l'imitiez à bien des égards; mais comme votre modestie m'impose tout à fait silence, je n'ajouterai plus ici que les assurances de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être.

Monfieur.

Neuchâtel le 26.
Decembre 1735.

Votre &c.
B*****.

L E T.



L E T T R E

*De Madame De Laulan écrite de Londres
le 25. Avril 1694. à une Dame de ses Amies
établie à la Haïe, sur un Evénement
merveilleux dont elle avoit été témoin.*

» **M** Adame. C'est avec bien de la joie
 » que je vous fais savoir les circon-
 » stances de ce qui est arrivé à une *petite Fil-*
 » *le*, fort *boiteuse*, âgée de 13. ans, qui est
 » auprès de moi depuis trois années, & à
 » qui Dieu a fait une grace toute particu-
 » lière. Le 26. de Novembre, cette jeune
 » Fille lisoit dans le *Nouveau Testament*,
 » au *II. Ch. de St. Marc*, où il est parlé du
 » *Paralitique*, qui étoit dans un petit lit,
 » & qui se fit porter par quatre personnes
 » à N. S. La foule étoit si grande que
 » l'on fut obligé de découvrir le toit & de dé-
 » valer le petit lit où étoit le *Paralitique*.
 » *Jesus* voyant sa Foi lui dit : *Mon Fils tes*
 » *péchez te sont pardonnés*. Des *Scribes*, qui
 » étoient là assis, disputoient en leur Cœur
 » disant : *Celui-ci blasphème; qui est ce qui*
 » *peut pardonner les péchez sinon un seul*
 » *Dieu?* Alors la petite Fille interrompit
 » sa lecture, & me dit. *Ces Gens là étoient*
 » bien

» bien méchans de ne point croire ce qu'ils
» voioient : Pour moi si pareille chose arri-
» voit , je courrois bien vite & croirois bien
» pour être guérie. La jeune Fille étoit
» toujours d'une posture fort contrainte ,
» quand elle étoit assise , à cause de sa boi-
» terie ; car l'os de la hanche étoit hors de
» sa place du côté gauche : Et comme elle
» voulut retirer sa jambe qu'elle avoit éten-
» due , elle sentit un crac qui se fit , & son
» os se mit à sa place. Aussi tôt la petite
» Fille me demanda , si j'avois oui le crac
» qui s'étoit fait ? Je lui dis que non ; mais
» que j'avois entendu quelque chose dans
» le feu. Elle me répondit : C'est mon os ,
» qui est remis à sa place , & je ne sens plus
» de mal , je suis guérie. Je lui répondis :
» Vous vous troublez , votre mal est incur-
» ble. La pauvre Marianne me repliqua
» en quittant le N. Testament : Je ne sens
» plus de mal , je suis tout à fait droite ; je
» suis transportée de joie. Il me semble que
» j'entens une Voix qui me dit : Tu es gué-
» rie. Je lui dis encore ; Marianne vous
» êtes fole , votre mal est incurable. Elle se
» leva & me vint embrasser les genoux , en
» me disant : Vous ne voulez pas croire ;
» mais je vous prie , touchez ma hanche , &
» voyez ma jambe qui est droite. Enfin , je
» fus comme S. Thomas , je crus quand j'eus
» vû & touché. La petite Fille marcha au

» même moment, & a toujours marché de-
 » puis, & de mieux en mieux. J'oubliois de
 » vous dire, *Madame*, que le jour que cela
 » lui arriva, elle revint du *Prêche François*.
 » Je vis cette Fille, qui étoit toute éplo-
 » rée & couverte de boïe, que des petits
 » Garçons lui avoient jeté. Elle me dit:
 » *Je suis bien malheureuse que l'on me repro-*
 » *che mon infirmité.* Je lui répondis: *Mon*
 » *Enfant il faut prendre patience; vôtre mal*
 » *est incurable; vous auriez trop à faire de*
 » *vous facher.* C'étoit sur les 4. heures, &
 » à 8. heures elle fut guérie.

» Il ne me reste plus qu'a vous dire, *Ma-*
 » *dame*, que je ferai toute ma vie des vœux
 » pour vous, & que le bon Dieu vous con-
 » sole. Il me paroît par vôtre Lettre, que
 » vos chagrins ne sont point passez. Celui
 » qui vous a affligé vous consolera s'il lui
 » plait. C'est dequoi je le prie de tout
 » mon Cœur. Vous savez, *Madame*, que
 » j'ai eu bien des épreuves; cependant je
 » regarde ce qui est arrivé à *Marianne* com-
 » me un éfet de sa bonté, où je crois avoir
 » un peu de part, à cause que je lui a-
 » vois montré à lire & donné un peu d'ins-
 » truction. Je ne peux vous exprimer la
 » joie que j'ai eu de voir une pauvre En-
 » fant bien marcher, après avoir été com-
 » me nous l'avons tous vüe. Elle vous
 » remercie de la bonté que vous avez eu

» à son égard. Je ne peux gagner sur elle
 » de moderer un peu sa joie. Elle est si
 » grande que je ne saurois l'exprimer. Je
 suis, *Madame*, Vôtre &c.

RENEE DE LAULAN.

R E F L E X I O N S

Sur la Lettre précédente, par Mr. S. De C.

LA Lettre que l'on vient de lire est une Copie fidèle de l'Original, que j'ai eu en mains. *Madame De Laulan*, qui l'a écrite, étoit une Femme de qualité, Sœur de *Mr. de St. Hilaire*, Lieutenant Général des Armées du Roi. Les Personnes qui l'ont connue, ou qui ont oui parler d'elle, la reconnoissent pour Femme d'Esprit, & remplie de Pieté. Elle ne cherche point à se donner en Spectacle. Elle écrit simplement & à Cœur ouvert à une Amie, qui s'étoit informée d'elle des circonstances de la guérison de la *Jeune Fille*. Sa narration est extrêmement naïve. Le fait dont elle parle ne sauroit passer pour controuvé, dans la vuë d'acréditer un *nouveau Saint*, ou d'achalander une *Communauté Religieuse*. Ce n'est point une Afaire de parti, ni d'interêt. Personne n'y prenoit de part,

& il n'en revenoit rien à qui que ce soit. Le fait qu'elle récite ne paroît pas non plus susceptible d'illusion. C'est une Fille, dont la hanche étoit déboîtée des long-tems, peut être même dès la naissance, (1) & qui se trouve très bien guérie depuis le 26. Novembre 1693. au 25. Avril 1694. terme assez long pour s'assurer de la vérité de la chose.

Madame De Laulan ne laisse rien échapper, qui marque une crédulité foible & superstitieuse. Elle résiste, au contraire, à diverses reprises à la *Jeune Fille*, lors qu'elle veut lui persuader qu'elle est guérie; & lors même qu'elle se rend à l'évidence, en la voyant dans l'instant passer d'une boiterie frapante à une démarche naturelle, elle a encore la circonspection de ne crier point au Miracle: *Ce qui est arrivé à Marianne*, dit elle en deux endroits d'une manière fort simple; & ailleurs elle regarde cette guérison, comme une grace particulière de Dieu, comme un effet de sa bonté: Expressions dont on use ordinairement pour des Personnes guéries de quelque Maladie fâcheuse, ou garanties de quelque péril fort à craindre. En un mot, rien de tout ce que renferme cette Lettre ne marque une Personne qui se livre à l'extraordinaire, ni qui cherche à le faire trouver tel. On peut obser-

(1) Cela n'est pas éclairci dans la Lettre.

observer qu'elle n'use en aucun Endroit du mot de Miracle; & il semble qu'après ce qu'elle venoit de voir, on doit lui tenir compte de sa retenüe. Que l'on rassemble les principales circonstances: Une Personne insultée sur son infirmité, pénétrée de douleur du traitement qu'elle lui atire, tombe le même jour sur *l'Histoire du Paralitique guéri par N. S.*; elle fait un Acte de foi pareil au sien; sa guérison suit à l'instant même. Ce fait supposé ou bien établi; Qui d'entre les *Incrédules*, même les plus obstinez, ne sera frapé d'étonnement & d'admiration à la vüe d'un Evénement de cette nature? Si c'est un coup du hazard, il faut convenir qu'il est bien heureux & bien extraordinaire, sur tout dans les circonstances où le desir se trouve acompli, au moment même qu'il est formé, & que l'Infirmes porte ses vües sur *Dieu*, avec une *Foi vive* & sincère.

On dira peut être, qu'il faudroit savoir au juste l'état de l'infirmité, pour en admirer d'une manière éclairée la guérison, ou pour se convaincre qu'un seul mouvement fait à propos pouvoit la produire. Je laisse aux *Maitres de l'Art* à en raisonner, sans vouloir trop déferer à l'expression de *Madame De Laulan*, qui nommoit cette infirmité incurable, sans doute sur l'opinion que l'on en avoit, sur la nature invéterée du deboi-

tement, & sur le calus qui paroissoit visiblement par le défaut de conformation. Je veux même supposer que *Marianne* fit le seul mouvement naturel propre au rétablissement de sa hanche, toujours très difficile après que le déboitement avoit duré un long terme. Mais cela même seroit merveilleux, & n'en déplaît aux *Esprits forts*, je crois qu'on pourra trouver de la douceur à penser, que *Dieu* veille au bien temporel des Hommes, sur tout de ceux qui ont une pleine confiance en sa Puissance & en sa Bonté. Il n'arrive rien sans sa détermination, & les Voies naturelles ou miraculeuses, soit qu'il les ordonne, soit qu'il les permette, sont également dignes de sa Sagesse. Elles viennent toutes médiatement ou immédiatement de lui, & de quelque façon qu'il accorde des Délivrances, les Hommes sages & religieux doivent l'en bénir.

Au reste je ne prétens rien décider par là sur la naturelle du cas. Je sais combien il est délicat d'élever de nouveaux Miracles, sur tout dans un Siècle tel que le nôtre : Mais je me garderai bien aussi de prononcer que la Foi & les Prières les plus ferventes ne peuvent plus rien obtenir.



L E T T R E

*Aax Editeurs du Mercure Suisse, à l'occasion
d'un nouveau Système qui a paru sur les
Destinées de l'Eglise.*

MRs. Le desir de tout connoître, & de se mettre en état de parler de tout, étant aujourd'hui plus général qu'il ne l'a été, au moins depuis plusieurs Siècles, il est surprenant que cette grande curiosité régnante ne se répande pas jusques sur les *Destinées de l'Eglise*. J'ai crû, *Messieurs*, qu'à la faveur des autres *Curioitez* que vous donnez au *Public*, on pourroit mettre en goût celle-ci, qui feroit tant d'honneur au *Nom Chrétien*. Nous sommes élevés dans la pensée que le Monde n'est pas éternel, & qu'il aura ses révolutions. D'où vient que curieux de celles des *Monarchies* qui le composent; & de l'équilibre des *Puissances*, nous n'avons aucun empressement à nous instruire tant soit peu en détail, quand & comment pourra arriver ce grand Evénement? Quoi que nôtre *Seigneur* ait dit: *Que Personne n'en fait l'heure ni le jour*, on ne peut pas en conclure, qu'un certain tems aprochant soit impénétrable,

que les Oracles de *l'Ancien & du Nouveau Testament*, & le *Sauveur* lui même, indiquent plusieurs Evénemens qui doivent précéder, & sur lesquels il nous avertit d'être en garde. Qui sait d'ailleurs, si nous ne sommes pas à ce tems où *Daniel* dit au Verset 9. du Ch. XII. de son Livre : *Que toutes ces merveilles doivent être déca-*
chetées ? Mais à suposer la plus grande difficulté à faire cette découverte, ne seroit ce pas une occupation digne d'un *Chrétien*, & très propre à nous préparer à nôtre fin, qui est toujours immanquable ; puisque quand le Monde méchant ne devoit jamais finir, au moins la chute de chaque Individu est inévitable ? A combien plus forte raison cette recherche est elle intéressante, si selon l'opinion des *Catholiques Romains*, & des *Protestans*, il doit survenir avant le changement du *Globe universel* un tems de traverse & d'affliction pour *l'Eglise*. *L'Histoire Ecclésiastique & Profane* est toute semée de preuves de nôtre foiblesse dans les persécutions ; & l'on ne sauroit trop se précautionner à cèt égard. Il a paru depuis peu, sur ces Matières, un *Système*, qui a fait impression sur bien des Personnes, & qui devoit être l'objet de la curiosité d'un chacun, en particulier du Monde Savant ; soit pour répandre un plus grand jour ; soit pour nous indiquer de justes

justes précautions , au cas que ces Evénemens ne soient pas , au dessus de toute vraisemblance. Qui dit un *vrai Chrétien* , dit une Personne qui desire de connoître les *Veritez saintes* , pour les rapporter à la *Gloire de Dieu* , non seulement par sa propre conduite ; mais par sa communication plus ou moins étendue , suivant son état & ses lumières. Qu'il seroit heureux , si à proportion qu'on voit augmenter les talents de l'Esprit , on voioit aussi prendre , pour conferer les *Ecritures* , ce goût , qui a rendu si célèbres les *Fidèles de Bérée*.

La crainte que ceci ne soit pas d'un goût à faire rechercher votre *Journal* , ne doit point , *Messieurs* , vous éloigner de l'y insérer. Tous ceux qui le lisent aiment plus ou moins leurs interêts temporels , ou leurs interêts spirituels , & ce Sujet tend également à l'inclination des uns & des autres , comme il ne me sera par difficile de le faire voir , si je m'aperçois que cette Ouverture ne soit pas rebutée. En tout cas si le *Monde curieux* ne vous en fait pas gré , Dieu peut vous en tenir compte ; & cela seul vous suffira sans doute. Je suis,

Vôtre &c. * * * * *



P A R A P H R A S E

Du Pseaume CXLVI.

MOn Ame loués l'Eternel,
 De quel plus digne objet seriez vous occupée?
 Sensible à ses bienfaits, de sa grandeur frappée,
 Célébrés son Nom Immortel.

Les Rois les plus puissans ne sont en sa présence,
 Que poudre, que foiblesse, & malgré leur splendeur,
 Ne mettés point en eux de ferme confiance.
 Nul Mortel ne sauroit faire vótre bonheur :
 De l'Homme n'attendés jamais la délivrance.
 Au moment qu'il s'éleve, on le verra passer ;
 Et son Corps rentrant dans la poudre,
 On verra son éclat à l'instant s'effacer,
 Et tous ses projets se dissoudre.

Celui qui de *Jacob* invoquera le Dieu,
 Rendra son espoir plus solide ;
 Et s'il le place en si haut lieu,
 Il peut tout avec un tel guide :
 Conduit par l'Eternel qui gouverne les Cieux,
 Qui d'un seul mot forma la Terre,
 Qui rassembla des Mers les flots audacieux ;
 Craindroit-il encore à ses vœux,
 De trouver un Destin contraire,

Qui

Qui pût l'empêcher d'être heureux ?

De cêt *Etre Infini* contemplés les merveilles ;

Pour mieux affermir vôte espoir ;

L'Aveugle commence de voir ,

Le Sourd à nos Concerts peut ouvrir les oreilles ,

Et surpris d'entendre parler

Le Muet qui vient s'y mêler :

De leur Libérateur , tous chantent la puissance ;

Et ceux qu'en d'obscures prisons

Retenoit des Tirans l'injuste violence ,

Libres de revoir leurs Maisons ,

Loüent par de Saintes Chançons ,

Celui dont la bonté produit leur délivrance.

Il fait justice aux Opprimés ,

Nourrit les pauvres afamés :

Tout ressent la riche abondance ,

Sortant de ses Trésors qu'il n'a jamais fermés.

Par tout à l'Etranger , il ouvre une Patrie ,

Et le tendre Orphelin qui vers son Palais crie ,

La Veuve que baignent les pleurs ,

Tous le trouvent dans leurs malheurs.

Le Méchant que son bras renverse ,

Est le seul dont l'Ame perverse ,

Doit au lieu de bienfaits éprouver ses rigueurs.

Chantons de l'Eternel les Vertus adorables ,

Ce Dieu propice aux misérables ,

Sion ,

Sion, qui tant de fois éprouvas son secours,
Ton Dieu sur l'Univers dominera toujours.

Lausanne, Mr. S.



LES MOUTONS FABLE.

LA Fable à tout tant que nous sommes,
Nous trace nos Devoirs par d'utiles Tableaux;
Pour donner des Leçons aux Hommes,
Il suffit bien des Animaux.
Ainsi sous une simple Image,
Esopé fait montrer l'aimable Vérité;
Tout agit sous sa main, & tout prend un langage:
C'est savoir profiter, c'est savoir être sage,
Que d'en sentir l'utilité.

Des Moutons dans un Parc herbeux,
Sous les yeux des Bergers paissoient sans nulle crainte:
Aucun Animal dangereux,
N'osoit du Parc franchir l'enceinte.
Ils buvoient dans de clairs Ruisseaux,
Broutoient le Thim, la Violette,
Et mille fois le jour au son des Chalumeaux,
Ils bondissoient, se jouoient sur l'herbette.
Ha! que d'un tel bonheur, mon Cœur seroit jaloux!
Sentez bien, chers Moutons, le prix de l'innocence;
Conservez s'il se peut l'heureuse jouissance;
D'un sort si tranquile & si doux. Mais

Mais hélas ! ici bas , il n'est rien de durable !
 Les Moutons sont livrés à de folles erreurs :
 Et du sort le plus déplorable ,
 Ils vont éprouver les rigueurs.
 Des *Béliers* orgueilleux sont causes de leurs peines :
 Pour de simples *Moutons* trop subtils *Orateurs* ,
 Ils savent les gagner par des promesses vaines.
Croûtes nous , disent-ils , laissez là vos *Pasteurs* ,
 Et cherchons des *Rives lointaines* ,
 Où de la *Liberté* nous goûtions les douceurs :
Maitres des plus fertiles Plainnes ,
 Rien ne pourra troubler nos *Jeux & nos ébats*.
 Les *Moutons* ne raisonnent pas :
 Aussi n'ont ils point de prudence.
 Des fidèles *Bergers* ils dédaignent la *Voix* ,
 Et ne connoissent d'autres *Loix* ,
 Que celles de l'indépendance.
 Sur la foi des *Béliers* , ils quittent le *Pais* :
 Et pour mieux marquer le mépris ,
 Qu'ils font de leurs *Bergers* , ils brisent leur *Houlette* ;
 Même sans respecter cette douce *Mufette* ,
 Dont *Tircis* fait souvent rétentir les *Echos* ,
 On la met en mille morceaux :
 Et délogeans enfin sans *Tambour* , sans *Trompette* ;
 On vit tous ces pauvres *Moutons* ,
 S'égarer au travers des plus affreux buissons.
 Les *Loups* les trouvant sans défense ,
 En dévorent plusieurs : Guidés par l'ignorance ,

78 M E R G U R E S U I S S E

Plusieurs sont entraînés dans d'abîmes profonds :
Tous éprouvent du Ciel l'équitable vengeance.
Exposés aux plus grands dangers ,
Ils réclament en vain le secours des *Bergers*.
Les *Bergers* éloignés ne peuvent les entendre ;
Et les fougueux Béliers, qui devoient les défendre ,
Acablés des mêmes malheurs ,
Prenans pour s'échapper une peine inutile,
Nous font voir combien est fragile ,
L'appui de pareils Conducteurs.



LE POURCEAU SUR LA PIE.

CONTE tiré du *Ménagiana*.

François premier étoit un Galant Homme ,
Peu rengorgé parmi les Courtisans ,
Si que, par fois , vous allez ouïr comme
Il leur tenoit propos gais & plaisans.
Un jour regardant la Prairie ,
Du Château de Fontainebleau.
Tout à coup à la Compagnie ,
Il demande , quelqu'un a-t'-il vû de sa vie,
Une Pie sur un *Pourceau* ?
Vraiment le cas n'est pas nouveau ,
Répondirent une partie :
Mais , dit le Roi, *Pourceau sur Pie* ?
Ho ! pour celui là non ; la chose ne peut être.

Apro.

Aprochez, dit François; en ouvrant la Fenêtre,
Je m'en vas vous le faire voir.
Chacun acourt & voit paroître,
Un gros Moine monté sur Cheval blanc & noir:
Neuchâtel Mr. * * * *



LE MENSONGE NECESSAIRE

EPIGRAMME.

QUE *Vieille Fille* est un nom fatigant !
Oùtre les maux cuisans qu'en secret on dévore ;
Il faut jusqu'à sa fin assurer fièrement,
Qu'on a gardé la fleur qui seule nous décore.
L'aveu d'une foiblesse éface en un moment,
Tout ce qu'à notre Sexe on trouve d'agrément.
Hélas ! un seul faux pas nous plonge,
Dans la nécessité d'un éternel Mensonge.

Neuchâtel Mr. * * * *



CALCUL

De la Loterie Roïale de Turin.

LA *Tontine de Paris* a fourni la matière
d'un Calcul curieux dont l'Essay fût
inseré dans le *Mercure* du Mois de *Fevrier*

1735. *La Loterie Roïale de Turin*, dont le Plan se trouve dans le *Mercure* du mois dernier, est l'objet d'un autre Calcul à peu près semblable. Cette Loterie est éfectivement très bien imaginée. Elle est composée dans un goût aussi singulier que nouveau ; & elle ouvre un beau champ aux espérances de ceux qui en prendront des Billets. Mais peu de Personnes sont en état d'en faire le compte, de voir ce que le hazard & les combinaisons doivent probablement produire ; & sur quoi leurs espérances peuvent être fondées. On croit donc leur faire plaisir en donnant ici la Méthode & le Resultat de ce Calcul. La Méthode plaira à ceux qui voudront le faire en entier, & les autres pourront se contenter de ce qui est ajoûté dans le Resultat.

M E T H O D E.

D'abord il faut observer que ce n'est pas des 5000. *Primes* distribuées en 100. Tirages, que le Calcul dépend ; quoi qu'un même Billet en puisse gagner plusieurs ; parce qu'elles n'opèrent point l'extinction des *Sociétés*, & qu'elles sont tirées comme les *Lots* d'une *Loterie ordinaire*. Mais ce Calcul dépend des 10000. *Lots*, & de la manière ingénieuse dont-ils doivent sortir. Chaque *Société* de cinq *Billets* doit nécessaire-

fairement avoir un *Lot*, & ce *Lot* se gagne lorsque la *Société* s'éteint, c'est-à-dire, lorsque 4. *Numéros* de cette *Société* étant sortis une ou plusieurs fois, en un ou plusieurs Tirages, il arrive enfin que le *cinquième Numéro* sort aussi. Alors ce dernier gagne le *Lot*, qui est de L. 500. pour les 7000. premières *Sociétés*, qui s'éteindront; de L. 1000 pour les 2000. suivantes; de 2000. 3000. &c. toujours en croissant pour les autres, comme on peut le voir dans le Plan. Il est donc question de trouver combien de *Sociétés* doivent probablement s'éteindre de *Tirage* en *Tirage*, ou ce qui est la même chose, combien de *Lots* sortiront probablement à chaque Tirage. Il est certain qu'ils peuvent sortir en une multitude de manières différentes, & plus ou moins à chaque Tirage, selon que le hazard les distribuera. Mais entre toutes ces manières, il y a deux extrémités opposées & divers milieux. Derochef entre tous ces milieux, il en est un juste, également éloigné des deux extrêmes, & auquel le hazard doit très probablement se conformer, enforte qu'on peut s'assurer qu'il ne s'en écartera pas beaucoup. Avant de chercher quel est ce juste milieu, considérons en gros quels sont les deux cas extrêmes.

L'un de ces cas arriveroit, si les 1000. *Billets* ou *Numéros* que l'on sort de la gran-

de Rouë à chaque Tirage étoient toujours pris cinq à cinq d'une même *Société*; en sorte qu'il s'éteignit 200. *Sociétés* à chaque fois. En ce cas la *Loterie* ne dureroit que 50. *Tirages*; car au 50^{me} toutes les *Sociétés* se trouveroient éteintes, & tous les Lots fortis. Outre que d'une part la sortie des Lots seroit ainsi extrêmement accélérée, d'autre côté les nourritures iroient bientôt en diminuant; car quoiqu'elles augmentent de 2. s. 6. d., il y auroit toujours à chaque Tirage 1000. *Billets* de moins à les paier. Si l'on fait le compte de la *Loterie* sur ce pied là, on trouvera qu'elle n'auroit reçu en tout que L. 3012500. tandis qu'elle auroit païé L. 16555000. en *Lots* & en *Primes*: ainsi elle perdrait L. 13542500. Mais il y a des Millions de Louis d'or à parier contre un denier, que ce cas n'arrivera point, ni rien d'aprochant; ainsi cet extrême doit être regardé comme totalement impossible.

L'autre extrême auroit lieu si des 50000. *Numeros*, il y en avoit 1000. au moins, savoir un de chaque *Société*, qui ne sortissent jamais de la Rouë. En ce cas il ne s'éteindroit aucune *Société*, aucun Lot ne sortirait & tous les 50000. *Billets* restant toujours en *Loterie* païeroient aussi toujours la nourriture, qui va en croissant de 2. s. 6. d. d'un Tirage à l'autre. Si l'on fait la su-
puta-

putation de la Loterie sur ce pied là, on trouvera qu'au bout des 100. *Tirages* elle auroit reçu en tout L. 26812500. compris le Crédit de L. 100. par Billet. Sur quoi prélevant d'abord L. 3217500. pour les 12. pour cent, ensuite L. 4500000. pour les *Primes*, & enfin L. 5000000. pour le crédit de L. 100. par Billet, il resteroit encore de bon L. 14095000. sans aucun Lot à païer. Mais c'est là un autre cas extrême, qui n'est pas moins impossible que le premier; enforte qu'on peut s'assurer qu'il n'arrivera point, ni rien d'aprochant.

Or entre ces deux cas extrêmes presque également impossibles, il y a divers cas moyens, plus ou moins possibles, à mesure qu'ils sont plus ou moins éloignés des extrêmes, & plus ou moins aprochans du juste milieu qu'il faut trouver, & duquel la Loterie ne s'écartera certainement pas beaucoup, soit à son avantage, soit à son désavantage. Pour parvenir à connoître ce juste milieu, il faut chercher deux choses à chaque Tirage. I. Quel sera probablement la *quantité* des *Numeros* ou *Billets* qui ne seront encore jamais sortis de la Rouë; ce qui fera connoître aussi le *nombre* de ceux qui en seront sortis, une ou plusieurs fois, jusques au Tirage calculé inclusivement. II. Connoissant le nombre de tous les Billets sortis, on cherchera par son moyen quel sera probable

blement celui de toutes les Sociétés éteintes jusques à ce même Tirage. Ce nombre multiplié par 5. donnera celui des *Billets* exclus de la *Loterie*; lequel fera connoître aussi la *quantité* des *Billets* restans en *Loterie* pour le Tirage suivant.

Quant au *premier article*, le Calcul est facile. Considérez que des 1000. *Numeros* qui se tirent chaquefois il y en aura une partie de ceux déjà sortis aux Tirages précédens; & une autre partie de ceux qui ne seront jamais sortis. Or cette dernière partie sera toujours probablement proportionnelle au nombre de *Billets* non sortis: ainsi on la trouvera par une *Règle de trois* en disant. Si de tant de *Billets* restans en *Loterie*, on en tire 1000. combien en sortira-il d'une telle quantité qui n'ont encore point sortis? On aura, dans le quatrième terme de cette *Règle*, le nombre des *Billets* qui sortent pour la première fois; lequel étant ôté de la quantité des non sortis auparavant, on aura celle des non sortis après ce Tirage; & le surplus des 50000. sera le nombre de tous les *Billets* sortis jusques à ce même Tirage compris. Observez que dans le quatrième Terme de la *Règle*, on aura souvent une fraction après le nombre entier. Si cette fraction est moindre que *demi* on la négligera, mais si elle excède *demi* on ajoutera pour elle un Bil-

Billet de plus : & cela afin d'approcher d'avantage du juste milieu cherché. Tout cela se comprendra plus clairement par l'Exemple que l'on donnera ci-après.

A l'égard du *deuxième article*, qui consiste à trouver le nombre de toutes les *Sociétés* probablement éteintes jusques à un certain Tirage, par le moien de la quantité trouvée de tous les Billets sortis jusques au même Tirage inclus; c'est en ce point que git la plus grande difficulté du Calcul. Ceci dépend du nombre de Combinaisons que peuvent donner tous les 50. mille Billets d'une part, & de l'autre le nombre de tous les Billets sortis.

Il faut donc chercher premièrement en combien de manières les 50. mille Billets ou Numeros peuvent être pris & rangés, cinq à cinq. Pour cèt éfet, considerez que chacun des 50000. peut être le premier, tandis que chacun des 49999. autres sera le second, tandis que chacun des 49998. autres sera le troisième, tandis que chacun des 49997. autres sera le quatrième, & tandis que chacun des 49996. restans sera le cinquième. De sorte qu'en multipliant de suite ces cinq nombres 50000. 49999. 49998. 49997. 49996. les uns par les autres, on aura 312,437,504,374,875,001,200,000. pour la quantité de toutes les combinaisons & de tous les changemens d'ordre possibles des 50. mille

Billets rangez cinq à cinq. Si l'on veut avoir ensuite le nombre des Combinaisons simples, sans les changemens d'ordre, il faut diviser le grand nombre ci-dessus par 120. car les cinq *Billets* de chaque Combinaison simple s'y trouvent ensemble répétés 120. fois, pouvant être rangés en 120. manières différentes. En voici la raison : chacun des cinq se trouve le premier, tandis que chacun des 4. autres est le second, tandis que chacun des trois autres est le troisième, tandis que chacun des deux autres est le quatrième, & enfin tandis que le seul restant est le cinquième. Or en prenant le produit de ces cinq nombres 5. 4. 3. 2. 1. on trouve 120. pour le nombre des changemens d'ordre d'une même Combinaison simple. D'où il suit qu'en divisant par 120. ce nombre prodigieux des Combinaisons & changemens d'ordre des 50000. *Billets* pris cinq à cinq, on aura dans le quotient 2,603,645,869,790,625,010,000. la quantité des Combinaisons simples des mêmes 50. mille *Billets* pris cinq à cinq. Or, sur ce grand nombre de Combinaisons simples, observez qu'il n'y en a que 10000. qui donnent les dix mille Sociétés de la Loterie. Pour abrèger on nommera dans la suite A ce même nombre de Combinaisons simples.

Il faudra ensuite & d'autre côté chercher en combien de manières tous les *Billets* fortis

sortis jusques au Tirage calculé peuvent être pris cinq à cinq. Ce nombre de Combinaisons se trouvera pour chaque Tirage, en la même manière que celui trouvé ci-dessus pour les 50. mille Billets. On multipliera le même nombre des Billets sortis par lui même moins l'unité, leur produit par le même nombre moins deux, leur produit par le même nombre moins trois, & enfin leur produit par le même nombre moins quatre : Et ce dernier produit sera la quantité de toutes les Combinaisons & de tous les changemens d'ordre possibles, de tous les Billets sortis pris cinq à cinq. Laquelle quantité étant ensuite divisée par 120. on aura dans le quotient le nombre de toutes les Combinaisons simples de tous les Billets sortis. Ce dernier nombre qui variera en croissant de Tirage en Tirage soit nommé X.

¶ Ce nombre de Combinaisons X. étant ainsi trouvé, on connoitra ensuite par une Règle de trois celui de toutes les Sociétés éteintes jusques au Tirage calculé. Il n'y aura qu'à dire : Si le nombre A de Combinaisons renferme 10000. Sociétés, combien en contiendra le nombre de Combinaisons X. La Règle donnera toujours un quatrième terme que je nomme Y ; lequel variera en croissant d'un Tirage à l'autre, & qui sera le nombre de toutes les Sociétés

éteintes jusques au Tirage calculé inclusivement. Pour avoir ensuite le nombre des Sociétés éteintes, ou des Lots sortis à ce Tirage seul, il n'y aura qu'à soustraire de ce nombre Y, celui des Sociétés déjà éteintes auparavant. Pour avoir aussi le nombre des Billets exclus de la Loterie après le même Tirage, il n'y aura qu'à multiplier par cinq, ce nombre trouvé Y. Enfin en ôtant ce produit $5.Y$ de 50000. on aura le nombre des Billets restans en Loterie, pour le Tirage suivant.

Observez, que dans cette Règle de trois, le premier Terme A & le troisieme X sont des nombres de Combinaisons simples, à la place desquels on peut mettre les nombres de Combinaisons & changemens d'ordre 120. A, & 120. X parce qu'ils sont en même proportion; chacun 120. fois aussi grand. Ainsi l'on peut se dispenser de diviser par 120. ces nombres de Combinaisons & changemens d'ordre, pour les réduire à ceux des Combinaisons simples; ce qui abrège déjà de deux opérations par Tirage.

Soit donc pour abrèger nommé B au lieu de 120. A. le nombre 312,437,504,374,875,001,200,000. total des Combinaisons des 50. mille Billets. Et soit nommé Z le nombre 120. X, total des Combinaisons de tous les Billets sortis, lequel va en croissant d'un Tirage à l'autre. Alors le nombre

con-

constant B sera toujours le premier Terme de la Règle de trois, le nombre 10000. des Sociétés en sera toujours le second Terme, & le nombre variable Z en sera toujours le troisième; par le moïen duquel on trouvera le quatrième Y, qui sera celui de tous les Lots sortis, ou de toutes les Sociétés éteintes jusques au Tirage calculé, celui-ci compris. Après quoi tout le reste se trouvera comme il a été dit.

On voit bien que s'il falloit faire à chaque fois cette operation par l'Arithmetique ordinaire, nôtre calcul seroit long & fatigant à l'excès, à cause de la grandeur des nombres B & Z. Mais en se servant des *Tables de Logarithmes*, on rendra ce Calcul plus de mille fois moins long, moins pénible & moins susceptible d'erreur. Il y a même ici un moïen d'abrèger de beaucoup le Calcul par *Logarithmes*. Par exemple il est question de trouver d'abord le *Logarithme* du nombre de Combinaisons B. des 50. mille Billets. Pour l'avoir il faudroit, comme on fait, chercher les Log : de ces cinq nombres, 50000. 49999. 49998. 49997. 49996. puis les ajouter ensemble, pour avoir dans leur somme le Log. cherché du nombre B. Mais observez que dans les grands nombres au dessus de 10000. les *Logarithmes* de cinq nombres suivis sont en progression arithmetique à peu près, & sans aucune

aucune erreur fenfible : de sorte que le Log : du milieu , comme est ici celui du nombre 49998. étant multiplié par 5. est égal à la somme des cinq Log : soit à celui que l'on cherche pour leur produit , qui est ici B. Il n'y a donc qu'à diminuer de deux le nombre des Billets , qui est ici 50000. & l'on aura 49998. dont le *Log* : cherché par les *Tables* , & selon la méthode connue , est 4.6989526. lequel multiplié par 5. donne 23.4947630. pour le Log : du nombre B.

On cherchera de la même manière le *Log* : du nombre Z. Après quoi pour faire la Règle de trois par les *Logarithmes* , il faudroit , selon l'usage , ajouter à celui du troisième Terme Z , celui du second 10000. lequel est 4.0000000. puis retranchant de leur somme le Log : 23.4947630. du premier Terme B , on auroit dans le reste le *Log* : du quatrième Terme cherché Y , qui est le nombre de tous les *Lots sortis* , ou *Sociétés éteintes*. Mais observez que l'on aura le même reste & que l'on abrègera encore , si l'on retranche d'abord & une fois pour toutes , le Log : 4.0000000. qui est celui du 2me Terme , du Log : 23.4947630. qui est celui du 1er Terme , & qu'ensuite leur différence 19. 4947630. soit toujours soustraite du Log : trouvé pour le quatrième Terme Z , car on aura ainsi , pour Log : du quatrième

me

me Terme Y , le même reste que dans la première opération.

Toute la Règle se réduit donc à ceci. Il faut diminuer de 2. , le nombre de tous les Billets sortis, chercher le Log : du surplus , multiplier ce Log : par 5. , & retrancher toujours du produit ce Log : constant 19. 4947630. Le reste sera toujours le Log : du nombre Y , total des Sociétés éteintes. En cherchant donc ce dernier *Logarithme* dans les *Tables*, on verra son nombre à côté. Or comme on fait on le trouvera si l'on veut avec ses fractions décimales. Si donc la fraction excède 5. *dixiemes* on augmentera ce nombre de l'unité ; au contraire si elle est moindre que 5. *dixiemes* on la negligera : le tout afin d'aprocher d'avantage du juste milieu cherché. Voilà en gros & en général la methode nécessaire pour faire aisément le Calcul de cette ingénieuse Loterie. Mais pour rendre le tout plus intelligible, il est bon d'en ajouter ici un exemple.

Prenons pour nôtre Exemple le 22eme Tirage. Il se trouve, par le Calcul, qu'après le 21eme Tirage, il reste encore en Loterie 49750, Billets; par ce qu'il y en a en tout 250. d'exclus, qui font 50. Sociétés éteintes jusques au 21eme Tirage compris. Après le même Tirage on trouve qu'il reste encore 32703. Billets, qui ne sont en-

core

core point sortis de la Rouë, les autres 17297. étant sortis une ou plusieurs fois. Là dessus il faut donc faire le calcul du Tirage suivant. Je dis d'abord, si des 49750. Billets restants on en sort 1000. combien en sortira-t'il probablement des 32703. non sortis. Je trouve qu'il en sort de ceux-ci 657. & quelque chose; mais comme la fraction est moindre que *demi*, je la néglige. Observez que si la fraction avoit excédé *demi*, il auroit falu ajouter un Billet de plus aux 657. Ensuite j'ôte ce nombre 657. qui est celui des Billets sortans pour la première fois, des 32703. non sortis auparavant, & j'ai dans le reste 32046. Billets non sortis après le 22me Tirage. Alors donc sur les 50000. il en sera sorti en tout 17954.

Maintenant il est question des Combinaisons de ce dernier nombre 17954. Je le diminuë de 2. , & j'ai 17952. , dont je cherche le Log : qui se trouve être 4. 2541128. lequel je multiplie par 5. ; & il vient 21.2705640. pour le Log : du nombre Z , total des Combinaisons que donnent les 17954. Billets sortis. Enfin soustraisant de ce Log : celui-ci 19. 4947630. qui ne varie point, j'ai dans leur différence 1. 7758010. le Log : que je cherche pour le nombre Y. total des Sociétés éteintes après le 22eme Tirage. Après
quoi

quoï cherchant dans les Tables le nombre de ce Log : je trouve qu'il est 59. & plus de 6. *dixièmes*. Ainsi j'ajoute l'unité & je prens 60. pour le nombre plus aprochant.

Le nombre des Societés probablement éteintes, jusques au 22me Tirage inclus, est donc 60. d'où retranchant les 50. déjà éteintes auparavant, il reste 10 Societés éteintes, ou 10. Lots sortis au 22me Tirage. Enfin multipliant les 60. Societés éteintes par 5, je trouve 300. pour le total des Billets exclus après ce Tirage : De sorte qu'il en reste encore 49700. en Loterie pour le Tirage suivant; sur lesquels il y en a, comme on la vû, 32046. qui ne sont encore jamais sortis; & là dessus je fonde le Calcul du 23me Tirage, qui se fera par des mêmes règles que celui du 22me. Ce que l'on continuera pour les Tirages suivans, jusques à ce que toutes les Societés soient éteintes, & la Loterie terminée.

R E S U L T A T

Voila ce qu'il y avoit à dire pour l'intelligence des fondemens & de la Methode du Calcul de cette *Loterie combinée*. Cela suffira pour mettre au fait ceux qui aiment ces sortes de matières, & qui voudront pénétrer par eux mêmes l'artifice de tout le Plan. Quant au grand nombre de ceux qui ne sont pas dans ce goût, ou qui ne veulent pas prendre cette peine, ils trou-

veront dans ce qui suit le résultat de tout le Calcul; ou du moins l'essentiel.

Suivant les principes établis ci-devant, on a fait tout le Calcul de la Loterie, & trouvé combien il doit probablement sortir de Lots, ou s'éteindre de Sociétés à chaque Tirage. Ce nombre va en croissant, comme il est marqué dans la Table ci-après, sur laquelle il y a diverses observations à faire.

La Table ne commence qu'au huitième Tirage, parce qu'il ne s'éteindra probablement aucune Société dans les sept premiers.

Le hazard pourra faire qu'il sortira en quelques Tirages deux ou trois Lots de plus, & en d'autres deux ou trois Lots de moins qu'il n'est marqué dans la Table. Mais probablement le tout se compensera, & se conformera à peu près à ce qui s'y trouve déterminé.

On y voit qu'il faudra 114. Tirages pour finir la *Loterie*, en sorte que les derniers & plus gros Lots ne sortent qu'au 114me. Le hazard peut donner un ou deux Tirages de plus ou de moins, mais difficilement; car selon la plus grande probabilité le nombre des Tirages sera précisément de 114.

Si l'on prend la somme de tous les Lots sortis jusques au 98me Tirage compris, on en trouvera 7111. Les 7000, Lots de L.
500.

500. se trouveront donc alors absorbés, en sorte que des 173. qui sortent au 98me Tirage les 62. premiers sortans ne seront encore que de L. 500. mais les 111. derniers seront de L. 1000. On trouvera de même que les 2000. Lots de L. 1000. s'épuisent, depuis le 98me Tirage jusques au 109me; en sorte qu'entre les 192. Lots qui sortent au 109me Tirage, les 55. premiers sortans sont encore de L. 1000. mais les 137. derniers de L. 2000. Quant aux autres Tirages, voici ce qu'il faut remarquer. Au 110me les 195. Lots sortans sont tous de L. 2000. Au 111me les 68. premiers Lots sortans sont encore de L. 2000; mais les 128. derniers de L. 3000. en tout 196. Lots. Au 112me les 172. premiers Lots sortans sont encore de L. 3000. mais les 26. derniers de L. 4000. en tout 198. Lots. Au 113me les 74. premiers Lots sortans sont de L. 4000. les 76. suivans de L. 5000. & les 49. derniers de L. 10000. en tout 199. Lots. Enfin au 114me & dernier Tirage les 11. premiers Lots sortans sont de L. 10000. les 30. suivans de L. 20000. les 15. subséquens de L. 25000. les 10. qui les suivront de L. 50000. les 5. venant après de L. 100000. les 2. penultièmes de L. 250000. & les 2. derniers de L. 500000. en tout 75. Lots au dernier Tirage.

Quant à la quotité de la perte que l'on peut

peut faire sur un Billet de Loterie, elle se trouve variée en plusieurs manières, & cette variété dépend absolument du hazard. Le *Billet* perdra ou gagnera plus ou moins, suivant qu'il aura part ou non à quelque *Prime*, selon que la Société s'éteindra plutôt ou plus tard, & à proportion qu'il aura païé plus ou moins de nourritures.

Les *Primes* n'offrent presque rien de certain dans le calcul du gain ou de la perte. Tout ce que l'on en peut dire, c'est que le nombre des Billets, qui gagneront par les *Primes* sera petit. Plusieurs autres par ce moïen se tireront du pair; mais elles ne serviront au plus grand nombre qu'à diminuer leur perte. On peut cependant assurer qu'entre 47159. Billets qui sortiront aux 100 premiers Tirages, il y en aura environ la moitié qui auront part aux 5000. *Primes* indiquées.

On peut dire quelque chose de plus certain sur les Billets qui n'auront part à aucune *Prime*, ou, si l'on veut sur tous les Billets, en laissant les *Primes* à part. Il y en aura 35000, savoir ceux des 7000. premières Sociétés éteintes, qui n'auront que L. 100. pour leur part au Lot de L. 500. D'entre ceux ci, à moins qu'ils n'aient part à quelque bonne *Prime*, le plus grand nombre perdra, & le reste gagnera, mais peu. Ceux qui gagneront quelque chose

chose sont ceux dont les Sociétés s'éteindront avant le 39me Tirage, & se trouvent au nombre de 2280. Les uns gagneront plus que les autres, selon que leurs Sociétés s'éteindront plutôt & qu'ils auront moins nourri. Les 5 d'entr'eux qui s'éteindront les premiers, savoir au huitième Tirage, gagneront L. 90. 10 s. chacun, parce qu'ils n'auront païé que L. 9. 10 s. Le gain de ceux qui s'éteindront après ira toujours en diminuant à cause des nouritures; & cette diminution durera jusques au trente huitième Tirage; où les 200. Billets qui s'éteindront ne gagneront que L. 2. 7 s. 6 d. chacun, parce qu'ils auront païé L. 97. 12 s. 6. d.

Quant au reste des 35000. Billets dont nous parlons, lesquels sont au nombre de 32720; ils perdront tous plus ou moins selon qu'ils s'éteindront plutôt ou plus tard, depuis le trente neuvième Tirage jusques au 98me. Les 210 qui s'éteindront au 39me Tirage ne perdront que L. 2. 10 s. parce qu'ils n'auront païé que L. 102. 10 s. mais les suivans perdront toujours toutes les nouritures de plus, lesquelles vont en croissant; ensorte que les 310. qui s'éteindront au 98me Tirage perdront L. 511. 7 s. 6 d. chacun, parce qu'ils auront païé pour les nouritures L. 611. 7 s. 6 d. tant comptant qu'à crédit. Ceux de ces 310. qui

n'auront eû part à aucune Prime seront les plus malheureux de toute la Loterie.

Les 10000 Billets qui n'auront part qu'à un Lot de L. 1000. perdront tous, sauf les *Primes*. Les 555. d'entreux qui s'éteindront au 98me Tirage perdront L. 411. 7. 6. chacun. Les 880. éteints au Tirage suivant perdront L. 423. 15. chacun; & les 8565. restans, qui s'éteindront depuis le 100me Tirage jusques au 109me, perdront L. 436. 5. chacun, parce qu'ils auront païé toutes les nourritures.

Le sort des 2000. Billets qui auront part à un Lot de L. 2000. sera de perdre L. 236. 5. chacun. Ils s'éteindront depuis le 109me Tirage jusques au 111me. A l'égard des 1500. Billets qui partageront un Lot de L. 3000. ils perdront encore L. 36. 5. chacun, & s'éteindront partie au 111me Tirage & le reste au 112me. Observez sur ces 4500. derniers Billets perdans, que leur perte pourra être diminuée, & qu'une bonne partie pourront gagner; parce qu'après le 100me Tirage; il y aura probablement un excédent de Recette, lequel sera reparti en augmentation sur les Lots restans à tirer, comme on le verra ci-après.

Tous les Billets restans, qui auront part à des Lots de L. 4000. & au dessus, & qui sont au nombre de 1500. gagneront tous plus ou moins selon la valeur du Lot, & plu-

plusieurs feront la fortune de leur Maître. On trouvera ce qu'ils gagneront en déduisant L. 636. 5. s. de leur part au Lot qui leur écherra.

En général il résulte de tout cet examen, que des 50 mille Billets, il y en aura 46220. perdans & 3780. gagnans; ce qui fait environ un Billet gagnant contre 12. perdans. Mais observez que le nombre des gagnans sera augmenté, premièrement par les Primes, & en second lieu par une augmentation très probable sur les derniers Lots. Et cette augmentation de Billets gagnans par les Lots pourra aller à plus de 1500. Billets, sans compter ceux des perdans qui gagneront cependant par les Primes; outre qu'une bonne partie se tireront par là du pair, & qu'un grand nombre en auront leur perte fort diminuée.

En inventant cette Loterie combinée, la prudence de l'Auteur ne lui permettoit pas de l'exposer à demeurer courte; comme cela auroit pû arriver, si d'un côté la Recette en Nourritures avoit été trop petite, & de l'autre la Dépense en Primes & Lots trop forte. C'est là un inconvénient, qui n'est certainement pas à craindre. On y a abondamment remédié par la disposition du Plan. Il n'est pas possible que la Loterie demeure jamais sans de gros fonds de reste; car le hazard ne sauroit si fort accellerer la for-

tie des Lots, que la Recette de chaque Tirage n'en excède toujours de beaucoup la Dépense. Or cet excédent de Recette à chaque Tirage s'accumulunt sans cesse jusques au roome, la Loterie aura alors des fonds très considérables.

Si l'on veut faire le Compte de cette Recette & de la Dépense suivant le juste milieu trouvé ci-devant, il sera aisé, en se servant de la Table des Lots ci-après. Par exemple si l'on veut avoir la Recette du 68^{me} Tirage, il n'y a qu'à sommer dans la Table le total des Lots sortis aux 67. Tirages précédens. Ce Total est 2656; lequel multiplié par 5 donne 13280 Billets exclus, qui déduits des 50000, il reste en Loterie 36720 Billets, lesquels paient au 68^{me} Tirage 8. livres 10. sols de nourriture chacun; ce qui monte à L 312120. pour la Recette du 68^{me} Tirage seul. A l'égard de la dépense, on tire à ce même Tirage 50 *Primes* valant L 45000, & selon la Table il sort 111. Lots de L' 500. valant L. 55500. La Dépense du 68^{me} Tirage seul sera donc en tout de L 100500. par où l'on voit que la Recette est plus que triple de la Dépense.

Ayant fait de cette façon le compte de tous les 100 Tirages, puis sommé le total, il se trouve que toute la Recette de la Loterie montera probablement à L. 21764480. 2. s. 6. d. tandis

tandis que la Dépense n'ira qu'à L 8464000. savoir L 4500000 pour les 5000. Primes, L 3500000 pour les 7000. Lots de L. 500. & L 464000. pour 464. des Lots de L 1000. tout le surplus des Lots n'étant pas encore sorti probablement.

Ce sera donc à peu près sur ces sommes que sera fait le Compte qui doit être réglé après le 100me Tirage. On préleva d'abord 12 pour Cent sur le total de la Recette, où se trouve compris le crédit de L 100 par Billet depuis le 40me Tirage; car ce Crédit se déduisant des Lots & servant de nourriture, doit être passé en Recette. Or suivant nôtre calcul on voit que ce droit de 12. pour cent montera à L 2611737. 12 s. laquelle somme deduite du total de la Recette il reste L. 19152742. 10 s. 6 d. D'autre côté les 5000 Primes & les 7464. Lots déjà païés montent ensemble à L 8464000. Il restera donc de net pour les Lots encore à tirer L 10688742. 10. 6. Mais le surplus des Lots indiqués dans le Plan ne monte qu'à L 8091000. Il y auroit donc encore un excédent de L 2597742. 10. 6. & c'est à cause de cét excédent que l'on fait espérer une augmentation considérable sur les Lots restans à tirer après le 100me Tirage.

Il conviendrait d'employer une partie de cét excédent à faire des Primes pour les 14.

derniers Tirages, au moins pareilles à celles des 20 précédens. Il faudroit pour cela L. 57500 par Tirage; & pour les 14 L. 805000. Après quoi il resteroit encore L. 1792742. 10. 6. pour augmenter les Lots restans; ce qui va environ à 21. pour cent l'un dans l'autre. Mais on repartira sans doute cette augmentation, comme on le croira le plus convenable. Suposant donc qu'on l'applique principalement à augmenter quelques uns des Lots de L. 3000. & au dessous, le nombre des Billets perdans se trouvera fort diminué, comme on l'a dit ci-dessus, & celui des gagnans considérablement augmenté.

On voit par là que la disposition de cette Loterie a été faite avec autant de prudence, que d'art & de génie. Il s'y rencontre toutefois un inconvénient, qui résulte du crédit de L. 100. sur les nourritures de chaque Billet après le 40me Tirage. Il semble d'abord que ce crédit soit sans danger; parce qu'un Billet aiant à retirer au moins L. 100. pour sa part d'un Lot de L. 500. & se trouvant au 40me Tirage avoir déjà païé L. 107. 10. s. on ne lui fait crédit que du sien, & de ce qui doit nécessairement lui revenir pour le moins. Il y a cependant du péril pour la Loterie dans ce crédit; car il se trouvera certainement divers cas, où après l'avoir à peu près épuisé,

fé, on seroit porté par raison & par spéculation à ne plus nourrir son Billet, mais à l'abandonner volontairement; ce qui tourneroit alors au désavantage de la Loterie, qui doit s'en charger. Voici l'exemple d'un tel cas : Supposez qu'un Billet ait païé les nourritures des 40. premiers Tirages, qui font avec l'achat L. 107. 10. & qu'ensuite nourri par le crédit, on l'ait poussé jusques au 56me, ce qui fait L. 97. de nourritures à crédit. Si ce Billet se trouve alors, ou deja auparavant d'une Societé dont-il soit sorti 4. Numeros, il ne faut plus que la sortie du cinquième, pour porter le coup de mort à la Societé, en la réduisant bientôt à un Lot de L. 500. ou de L. 1000. au plus : Car il est très probable & presque certain que cette Societé s'éteindra avant le 100me Tirage. Or le Porteur d'un tel Billet n'ayant rien à espérer & ayant déjà joui par le Crédit des L. 100. qu'il doit attendre, seroit engagé par raison à l'abandonner, pour ne pas perdre encore outre les L. 107. 10. toutes les nourritures qu'il feroit de plus. Ainsi cette perte tomberoit sur le dos de la Loterie. Il est indubitable qu'il se trouvera divers cas pareils ou aprochans, & le seul remède à cet inconvenient seroit de reculer le crédit de L. 100. jusques après le 92me Tirage; parce qu'alors il n'y aura plus que 8. nourri-

tures, à fournir montant à L. 96. 10; c'est-à-dire à une moindre somme que celle qu'un Billet malheureux doit nécessairement retirer.

La Réponse à ces Reflexons est de dire, qu'il y aura peu de Spéculatifs capables de voir si la situation de leur Billet & Société est telle qu'il leur convienne de l'abandonner; que d'ailleurs les Tirages se suivront de si près qu'on n'aura pas le loisir de spéculer; & qu'enfin l'espérance aux Primes, ou à un Lot, qui peut pourtant être meilleur, engageront à nourrir les Billets; aussi bien que l'argent délivré, après lequel on courra, comme cela arrive aux Jeux de hazard. Tout cela est vrai, mais l'inconvénient du Credit trop tôt fait n'est pas au fond moins réel, quoi qu'il soit peut-être peu dangereux dans l'usage; car si quelqu'un veut faire son compte, en bien des cas l'espérance même aux *Primes*, qui est la plus plausible raison, seroit pourtant encore trop foible pour l'engager à sacrifier les nourritures d'un Billet, dont le sort doit être très probablement malheureux.

Ce que l'on vient d'expliquer ouvre la porte à un nouveau genre de Calcul, qui consisteroit à faire l'estimation d'un *Billet de Loterie*, suivant les espérances probables qui naîtront des diverses situations où la Société peut se rencontrer, pendant le
cours

cours de la Loterie, & sur tout vers la fin. Suposons, par exemple, qu'un Billet soit parvenu au 100me Tirage, sans qu'il soit encore sorti aucun des 5 Numeros de la Societé. Il n'y aura aparemment aucun Billet dans ce cas; mais suposé qu'il arrive, un tel Billet donneroit de magnifiques espérences. Sa Societé seroit très probablement la dernière éteinte; en sorte qu'il pourroit s'atendre avec fondement d'avoir part au plus gros Lot. En comptant donc le pour & le contre, la valeur d'un tel Billet seroit grande & fort au dessus des L 536. 5 s. qu'il auroit couté. On voit par là que la juste Estimation des Billets de Loterie varieroit en bien des manières, selon qu'il seroit sorti plus ou moins des Numeros de leurs Societés, & à proportion que les Tirages seroient plus ou moins avancés. Or puisque la valeur des uns iroit fort haut, celle des autres seroit très petite, ou nulle, ou même en certains cas négative; c'est à dire que ces derniers vaudroient moins que rien, à cause des nourritures à faire & de l'épuisement de leur Crédit. On pourroit même faire entrer dans dans cette Estimation le plus ou le moins d'espérance aux Primes; & il ne seroit pas trop difficile d'établir les principes de ce nouveau genre de Calcul; mais outre que cela nous meneroit trop loin, il ne seroit utile qu'à ceux
qui

qui voudroient faire un mauvais négoce des Billets. Il vaut mieux finir par un Calcul plus aisé, & voir enfin jusques où pourroit aller l'extrême bonheur d'une Société dans cette Loterie.

Suposons que l'un des *Numeros* de cette *Société* fortunée, ne sorte qu'au dernier Tirage, & le dernier ou le penultième de tous ceux qui ne seroient jamais sortis auparavant; tandis que les 4. autres *Numeros* de cette même *Société* sortiroient à chaque Tirage & toujours avec les 4. plus grosses *Primes*. Elle gagneroit à chacun des 50 premiers Tirages L 17000; en tout pour les 50 L 850000; & à chacun des 50. suivans L 19000; ce qui fait pour les 50. L 950000. De sorte qu'avec un gros Lot de L 500000. elle gagneroit en tout L 2300000. A quoi il faudroit encore joindre L 266000. pour les 4. plus grosses *Primes* à chacun des 14 derniers Tirages, & enfin L 2000, pour une cinquième au dernier; car je suppose que l'on assignera des *Primes* aux 14. derniers Tirages, pareilles à celles des précédens. Ajoutez à cela que le gros Lot sera peut être augmenté. Il suit de là qu'un Billet qui auroit tout le bonheur imaginable gagneroit à sa part plus de L 513600. On sent bien qu'un accident, qui suppose une félicité si soutenüe & si étrange, doit être regardé comme entièrement impossible. Mais
il

il peut arriver sans miracle, qu'une Société heureuse gagnera plusieurs bonnes Primes & finira par un gros Lot. En général & enfin, l'on doit conclure que cette *Loterie Roïale* est composée d'une manière pleine d'attraits, pour ceux qui se croient favorisés du hazard, & qu'elle ouvre une vaste carrière à leurs espérances.

Nous avions promis à la pag. 46. du Mois dernier de donner un *Tableau des Déboursez d'une Société jusques au 38eme Tirage*, pour démontrer que lors même que cette Société ne retireroit que le seul Lot de L. 500. de Piémont, qui lui est immanquable; elle seroit en gain jusques à ce Tirage là. Mais comme ce *Tableau* ne contenoit pas tous les Tirages, & que le *Calcul général* que nous venons de donner, renferme tout ce qui peut concerner cette *Loterie Roïale*, nous avons crû que nous pouvions le substituer à ce que nous avions promis, & qu'il feroit plaisir à ceux qui aiment à spéculer sur ces *Matières*.

Il s'est glissé une *Erreur* à la page 47. lors que l'on a dit, que depuis le 38eme Tirage, il n'y avoit plus que les *Nourritures* des 39. & 40me. Tirages; parce qu'après cela la *Loterie* faisoit crédit des autres *Nourritures*. La *Loterie* fait alors crédit de L. 100. sur ces *Nourritures*; mais non pas des *Nourritures* en entier. On va finir cet *Art.* par la *Table* suivante,

TA.

8 MERCURE SUISSE

T A B L E

De la quantité de Lots qui sortiront probablement à chaque Tirage.

Tirage	Lots.	Tir.	Lots.	Tir.	Lots.	Tir.	Lots
8	1		343		2132		5617
9	0	36	35	63	100	90	158
10	1	37	38	64	103	91	161
11	1	38	40	65	104	92	162
12	2	39	42	66	107	93	164
13	2	40	45	67	110	94	166
14	2	41	47	68	111	95	168
15	3	42	49	69	114	96	171
16	4	43	52	70	116	97	171
17	5	44	54	71	119	98	173
18	5	45	57	72	120	99	176
19	7	46	59	73	123	100	177
20	8	47	61	74	125		
21	9	48	64	75	128		7464
22	10	49	66	76	129	101	179
23	11	50	68	77	132	102	181
24	13	51	71	78	134	103	182
25	15	52	74	79	135	104	184
26	16	53	76	80	138	105	186
27	18	54	78	81	141	106	187
28	19	55	81	82	142	107	190
29	21	56	83	83	144	108	192
30	24	57	85	84	147	109	192
31	25	58	88	85	148	110	195
32	27	59	91	86	151	111	196
33	19	60	93	87	152	112	198
34	31	61	95	88	155	113	199
35	34	62	97	89	157	114	75

343

2132

5617

10000

L I-



L I V R E S N O U V E A U X
D E S U I S S E .

Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne, tiré du Latin de Mr. Jean Alphonse Turretin, Professeur en Théologie & en Histoire Ecclésiastique à Geneve : Section IV. De l'excellence & de la beauté de la Religion Chrétienne, considérée en elle même. A Geneve chez Marc Michel Bouffquet & Comp. 80. de 328. p. sans l'Epitre & la Préface.

IL vient de paroître actuellement un second Tome de la *Traduction Française* de l'excellent Ouvrage de *Mr. Turretin*, sur nôtre *Ste Religion*, que ce Professeur célèbre avoit publié en forme de Theses dans un très beau stile *Latin*. Ce grand Homme a traité ce Sujet important avec toute la dignité convenable à une telle Entreprise. On trouve, dans cét Ouvrage, tout ce que les plus habiles *Défenseurs* de la *Religion Chrétienne* ont dit en sa faveur, proposé, d'un tour naturel & nouveau, avec beaucoup de force, d'élégance & de candeur; joint à plusieurs pensées propres de l'Auteur, qui donnent un grand jour à une Matière

MERCURE SUISSE

intéressante pour tout le Genre

Ceux qui ont lu *l'Original*, avoueront, sans doute, que la *Traduction* de Mr. *J. Vernet*, à présent Pasteur à *Geneve*, donne un nouveau lustre au Latin de Mr. *Turretin*. En effet Mr. *Vernet* a tourné si heureusement sa diction, que bien des Lecteurs préféreront la *Version* à *l'Original*. Il est certain d'ailleurs qu'une *Traduction Française* sera infiniment plus utile que le *Latin*, parce qu'aujourd'hui les *Livres Français* sont beaucoup plus recherchés que ceux des autres Langues vivantes. Celui-ci a un avantage qui lui est particulier; c'est que cette *Traduction* se fait sous les yeux de l'Auteur, & qu'on peut la regarder comme un second *Original* d'un même Ouvrage.

Mr. *Vernet* se sert d'ailleurs très avantageusement des prérogatives qui l'élèvent au dessus des Traducteurs ordinaires. Il accommode *l'Original* à sa manière, & il l'enrichit de Citations & de Notes si convenables, qu'elles donnent un nouveau prix à cet excellent Ouvrage. L'Épître Dédicatoire adressée au Prince *Frederich de Hesse Cassel*, & la Préface même, renferment des beautés distinguées & des Idées importantes, qui font connoître l'excellent goût de leur Auteur.

La reconnoissance, qui est due à la sage
Pro-

Providence, exige que nous remarquions, qu'à mesure que des Esprits dangereux & malins portent à la Religion des coups à la sourdine, dans des Ouvrages tenèbreux, Dieu suscite d'excellens Hommes, qui étalent d'une façon naturelle & sans fard toutes les beautés de cette *Reine des Sciences*. Les *Incrédules* de bonne ou de mauvaise foi auront doublement tort, s'ils se plaignent à l'avenir de la *Religion Chrétienne*. Mr. Turretin, & Mr. Vernet après lui, font toucher au doigt, que c'est une injustice criante d'accuser cette *Ste Religion* des bizarreries & des superstitions honteuses dont plusieurs *Théologiens* l'ont défigurée, depuis longtems. Le portrait magnifique de la *Religion Chrétienne*, que ces deux Savans Hommes présentent d'après Nature à leurs Lecteurs dans le *Tome* dont il s'agit, pris des *Dogmes*, des *Préceptes* & des *Promesses* de l'*Evangile*, est infiniment propre à dessiller les yeux, que des préjugés mal conçus ont eu le malheur d'obscurcir.

Tous les Hommes en général, sans en excepter les *Incrédules*, desirent d'être heureux; mais la plupart voudroient parvenir au bonheur, sans y rien contribuer de leur côté. Une Religion qui le leur proposeroit, sans aucune condition, seroit fort de leur goût. Cependant la Sagesse suprême ne l'a pas ainsi trouvé à propos, & Elle a choisi

choisi incontestablement, les moïens les plus convenables à la nature des choses pour rendre les Hommes heureux. C'est ce qui est démontré dans l'Ouvrage que nous annonçons.

Les excellentes Réflexions de *Mr. Turretin*, proposées par *Mr. Vernet*, mettent cette importante Verité dans un plein jour. Il divise ce Volume en *III. Articles*, qui renferment la *IVeme Section* de l'Ouvrage entier.

Le *Ier. Article* concerne les *Dogmes* de la *Réligion Chrétienne*, qui ont pour objet *Dieu, Jesus Christ, l'Immortalité de l'Ame, & la Résurrection du Corps, la Fin du Monde, & le Jugement dernier*. Il contient *XII. Chapitres*.

Le *IIeme. Article* traite de la *Morale Chrétienne*, en *IX. Chapitres*.

Les *Promesses de l'Évangile* font la matière du *IIIeme Article*, qui est subdivisé en *V. Chapitres*.

A la fin du Volume, *Mr. Vernet* a ajouté diverses *Pensées sur la Réligion*, traduites aussi du Latin du même Auteur. Elles s'accordent parfaitement à la dignité du sujet. Comme nous ne saurions donner un Extrait de cet Ouvrage à cause des bornes étroites de notre *Journal*, nous renvoyons nos Lecteurs au *Traité même*, & cela avec d'autant plus de fondement, qu'il nous pa-

foit

roit que cét excellent Livre est d'un usage général, & qu'il devoit être entre les mains de tous ceux qui aiment la Vérité, & qui ont leur Salut à cœur. Nous nous contenterons, pour finir cét Article, de rapporter quelques unes des Pensées du célèbre *Mr. Turretin*, desquelles nous avons parlé.

Iere. Pensée. *La Religion est une science qui nous enseigne à connoître Dieu, & à le servir.*

LIX. *Plusieurs des Anciens croïoient ne pouvoir mettre assez de merveilleux, de pompe & de mystères dans la Religion, pour lui donner du relief. C'est une grande erreur. Ces faux ornemens ne font que la défigurer. Elle n'est jamais plus belle que dans sa simplicité originale.*

LX. *C'est à juste titre que la Religion est regardée comme une chose vénérable. Mais elle paroîtroit infiniment & plus vénérable & plus aimable, si l'on s'en formoit de justes idées, & si les Chrétiens avoient soin d'en montrer l'excellence & l'efficacité, par leur vie, plutôt que par des paroles.*

LXII. *La Théologie n'est autre chose que la Religion même, expliquée & prouvée plus amplement. Ainsi tout ce qui n'est pas d'usage dans la Religion, doit aussi tenir peu de place dans la Théologie.*

LXX. *La tâche d'un Théologien ressemble assez à celle d'un Sculpteur, qui doit re-*

trancher, & non ajouter, au bloc qu'on lui met entre les mains. Il s'agit d'enlever ce qui défigure, ce qui est superflu, jusqu'à ce que ce qui reste soit précisément le *Nouvel Homme formé à l'Image de Dieu*.

Il est certain que cet Ouvrage répond parfaitement au Nom célèbre que *Mr. Turrettin* s'est acquis dès longtems dans la *République des Lettres*; & qu'il fait un honneur infini à *Mr. Vernet*. Ceux qui verront cette *seconde Partie*, seront sans doute charmés d'avoir l'Ouvrage complet, & de se procurer la *première*, qui traite de la *nécessité de la Révélation*; & de la *Vérité de la Révélation Judaique*. Ils attendront aussi avec impatience la *troisième Partie* que *Mr. Vernet* promet, laquelle contiendra toutes les *Preuves externes ou de fait*, qui établissent la *Réligion*.

Au reste le Livre dont nous parlons est imprimé en Caractères neufs, sur de beau Papier, avec beaucoup de netteté, & d'une manière tres correcte, qui fait honneur à l'Imprimerie d'où il sort.

Specimen Rei Numariæ, quo, cum Prolegomenis de Occasione, scopo, ordine & usu Thesauri Universalis Numismatum, Observationes, Doctissimorum Virorum de Numismatis Græci præstantia, usu, raritate & pretio; & aliquot vetustissimorum Macedonia

doniæ Regum Numismata exhibentur, Opera Job. Jacobi Gesneri, Tigurini. Tiguri, ex Officina Heideggeriana sumptibus Societatis Pictorum & Chalcographorum 1735. in folio, pages 26. avec IV. Planches.

Voilà le Titre de l'Essai, que Mr. Jean Jaques Gesner de Zurich vient de publier, pour donner une idée du grand Ouvrage qu'il prépare. Nous en avons déjà parlé dans un de nos *Journaux*, à l'ocasion de la proposition qui avoit été faite de le publier par Souscription. Ce *Trésor universel de Médailles anciennes*, sera d'une très grande utilité à tous ceux qui aiment l'*Histoire*, & qui sont ravis d'en voir la confirmation dans les Monumens indubitables de l'*Antiquité*. C'est surquoi Mr. Gesner s'étend amplement dans ses *Prolégomènes*, auxquels il a ajouté *IV. Planches*, qui contiennent la représentation de 100. *Médailles*, y compris diférens Revers des *Rois de Macédoine*, depuis l'*ancien Amintas* jusqu'à *Alexandre le Grand* inclusivement. L'Auteur y a joint une courte, mais claire explication. Il donne aussi un *Catalogue François des Médailles Grèques des Rois*, qui étoient dans le beau Cabinet de Mr. de Formont, & qui ont passé dans celui de l'*Archevêque de Cantorberi*; à l'exception de plusieurs

très curieuses, qui se trouvent actuellement à *Neuchâtel* entre les mains de *Mr. Magnet de Formont*, son Héritier. *Mr. J. B. Ott*, Chanoine & Archi-Diacre, fit ce Catalogue pendant que *Mr. De Formont* résidoit à *Zurich*.

Mr. Gesner promet de publier dans son *Tresor* passé 12200. *Têtes ou Revers de Médailles*. Il sera divisé en 4. Tomes. Le 1er. contiendra les Médailles des Rois, des Peuples, & des Villes Grèques; avant que la Grèce fut soumise aux *Empereurs Romains*. Le 2eme comprendra les Médailles des Familles Romaines, frappées avant l'établissement de l'Empire. Les 3. & 4eme. renfermeront les *Médailles Grèques & Latines* des *Empereurs*. On trouvera dans cet Ouvrage, non seulement tout ce qui a déjà paru dans les Auteurs qui ont traité de cette Matière; mais aussi quantité de *Médailles*, qui sont encore dans les *Cabinets des Princes & des Savans*. Il est certain que *Mr. Gesner*, par ce Recueil, rend un service signalé à la *République des Lettres*. Les Livres qui traitent cette partie de l'Antiquité sont très rares & très chers; au lieu que l'on peut avoir celui-ci, à un prix très raisonnable. Il sera de 8. *Florins* le Volume pour les Souscrivans, ou L. 13. 6. 8. *argent de Berne*, qui font environ L. 20. *argent de France*. L'Impression est fort nette,

nette, & les figures des *Médailles* très exactes & très belles.



METEOROLOGIE.

NOus avons actuellement en mains la *IIeme Partie* de la Réponse de Mr. *Garcin* au Savant de Rome, pour la défense de son *Système*; mais le défaut de place nous engage à la renvoyer au Mois prochain. On se contentera présentement de joindre à la *Table* quelques Observations sur le tems qu'il a fait pendant le cours de celui-ci.

Le *Barometre* a été fort bas, depuis le 6. jusques au 9. inclusivement. Ce qui nous fait voir, que nôtre *Masse d'Air* s'est trouvée, pendant ces quatre jours, dans une disposition tumultueuse & agitée, par les embarras de Nuages & de Pluies, que le Vent général du *Sud-Ouest* avoit amené dans le milieu de sa route. Ce sont ces embarras, qui aiant fait obstacle au cours du même Vent, dans la plus grande partie de *l'Europe*, ont occasionné diverses Tempêtes; & en particulier sur les *Côtes d'Angleterre*, où il y a eu plusieurs *Naufrages*. On peut voir la cause des Ouragans & des Tem-

118 **MERCURE SUISSE**

pêtes dans le Mois de Janvier & de Fevrier
1735. où elle est expliquée fort au long.

Modifications du Tems en jours de 24. heures ob-
servées à Neuchâtel, pendant le cours de ce mois.

<i>Modifications du Tems</i>	<i>Vents Supérieurs. Infer.</i>			
Pluie	4.	SO.	15.	19.
Tems Couv. & obscur.	15.	NO	2.	7.
Brouillards.	6.	NE	5.	9.
Nuages & Soleil.	4.	Invisibles	4.	Var. 1.
Tems Serein.	2.	Calme.	5.	5.
	<u>Jours. 31.</u>		<u>Jours 31.</u>	<u>Jours. 31.</u>

BAROMETRE.

THERMOMET.

	P. Lig. qts.	Degrez
La plus gr. h.	26. 7. 2.	47.
La moindre	25. 11. 2.	28.
La variat. tot.	8. 0.	Variation totale. 19.
Haut. moyenne.	26. 3. 2.	Haut. moyenne 37. & demi

Comme c'est par le moien du Calcul & des Comparaisons que l'on pourroit, après une longue suite d'années, parvenir à une plus grande connoissance des périodes du tems, ou des changemens de l'Air, qui diversifient les saisons comme à l'infini: Connoissance, qui pourroit peut être un jour procurer celle des prédictions, qui regardent les changemens du tems; C'est pour en faciliter la pratique que l'Auteur donne ici, un exemple de deux sommaires généraux des

des Modifications qui ont parû sous le Ciel de Neûchâtel, pendant les deux dernières années que nous venons de passer. Ces Sommaires ont été fait sur les Tables Météorologiques, qui ont parû dans nôtre *Journal* durant le cours de ces deux années.

<i>Année 1734.</i>		<i>Année 1735.</i>	
Neige	7.	Neige	5.
Pluie	51.	Pluie	34.
Tems couv. & obsc.	124.	Tems couv. & obsc.	137.
Brouillards	14.	Brouillards	19.
Nuages & Soleil	112.	Nuages & Soleil.	119.
Tems Serein	57.	Tems Serein	51.
Jours. 365.		Jours. 365.	

On voit par la Comparaison de ces deux Sommaires, que dans l'année 1734. il a neigé 2. jours & plû 17. jours plus qu'en 1735. Par le Calcul du *Thermometre*, il se trouve que le Mois de *Decembre* de 1734. a été plus froid de 342. degrez, que le Mois de *Decembre* que nous venons de finir.





HISTOIRE DE DU CHENE ET DE MARIANNE.

L'*Histoire* que nous allons donner est tirée d'une Lettre écrite par *Du Chêne* à un de ses Amis. Nous la tenons de la main d'une Personne, qui connoit une partie des Interessez dans cette Avanture, & qui nous avertit que les faits en sont vrais; mais que par des raisons de prudence, on a déguisé les Noms & jugé à propos de ne pas marquer le lieu de leur résidence. Le but que l'on s'est proposé, en la rendant publique, a été de faire sentir combien on doit se défier d'une passion naissante, à quels remords elle nous expose, & à quels excès elle peut porter le plus honnête Homme. Venons à *l'Histoire*: C'est *Du Chêne* qui parle,

J'Ai appris, *Mon cher Monsieur*, que vous me faisiez chercher partout, & que vous vous informiez soigneusement du séjour d'un Infortuné, qui ne mérite plus que votre oubli & votre compassion. J'ai tout perdu en perdant *Marianne*. Je ne cherche point de consolation; parce que mon Cœur se plaît à entretenir sa douleur, & que je
sens

sens bien qu'elle durera autant que ma vie. Oubliez, s'il est possible, un Ami malheureux; aussi bien feriez vous des efforts inutiles pour diminuer mes peines. Rompons un Commerce, qui ne peut que vous affliger, & qui ne sauroit m'apporter aucun soulagement.

Vous exigez de moi, que je vous apprenne le sujet de mon départ précipité: Vous me conjurez de ne vous rien cacher. Hé bien! je vais vous satisfaire. Ce récit entretiendra ma douleur, il me coutera des larmes; mais que ne dois je pas à la tendre amitié dont vous m'honorez?

Vous savez, *Monsieur*, que je suis *Fils* d'un simple *Fermier*, & que j'ai été élevé dans la Maison de M. le Comte de M****. Je dois à ses bontés une éducation au dessus de ma naissance. Les sentimens de Vertu qu'il m'a inspiré, ne servent aujourd'hui qu'à me faire mieux apercevoir la profondeur de l'Abîme où je suis tombé. Que ne puis je vous peindre les grandes qualités d'un *Seigneur* si respectable! Ses Mœurs sont un Modèle de Sagesse. Il lui en coûteroit plus pour cesser d'être Vertueux, qu'il n'en coûte à d'autres pour le devenir. Les Malheureux trouvent toujours en lui un Protecteur tendre & indulgent. Il pardonne les fautes, dès qu'on commence à s'en repentir; & il a même la délicatesse de

d'épargner au Coupable la confusion d'un aveu trop humiliant. Il a dans sa Personne quelque chose de grand & d'aisé. Son langage est noble sans affectation. L'étendue & la netteté de ses connoissances répondent à la beauté & à la grandeur de son génie. Ses malheurs & la perte d'une Epouse, qui lui étoit extrêmement chère, lui ont donné du goût pour la Retraite; mais il se prête au Monde par devoir, & peut être aussi par affection pour un Fils & pour une Fille, qui méritent toute sa tendresse.

Je ne vous parle point du Fils, il vous est connu. Vous savez qu'il n'a point dégénéré, & qu'il répond très dignement aux soins & aux espérances d'un Père si vertueux. Mais sa Fille, son aimable Fille! si la Sagesse elle même paroïssoit sur la Terre, pourroit-elle prendre une figure plus propre à gagner tous nos suffrages? Je la vois tous les jours, & tous les jours je lui découvris plus d'esprit & plus de beauté. Hélas! je l'aimois, sans le savoir. Pouvois je me défier de mon Cœur? Je prenois pour reconnoissance, pour amitié, pour estime, ce qui étoit en effet l'Amour le plus tendre & le plus violent. La grande distance que la naissance avoit mis entre *Marianne* & moi, me paroïssoit une barrière que l'Amour n'auroit osé franchir, & qu'il ne m'étoit pas permis de rompre. Cét Amour
ce-

pendant augmentoit à châque instant; tous les momens il prenoit plus de forces & plus de chaleur. Je cherchois *Marianne* dans tous les lieux où je croiois qu'elle pouvoit être. Un seul de ses regards me caufoit la plus douce satisfaction. Je me levois de grand matin, pour cueillir les fleurs qu'elle aimoit. Je me plaisois à les placer sur sa Coëfure, & à comparer leurs couleurs avec l'éclat de son teint. Il me sembloit qu'elle éfaçoit toutes les beautez de la Nature, & que la Terre entière devoit s'empresse à produire ses dons, pour lui plaire, ou pour essaier de l'orner. C'est ainsi, que j'avalois à longs traits le poison, qui me cause aujourd'hui la plus vive douleur; & que je devins la Victime d'une passion, dont il me fut impossible, dans la suite, d'arrêter les mouvemens.

Le Comte de M***** contribuoit fort innocemment aux progrès d'une tendresse, qu'il étoit bien éloigné de soubçonner. Comme nous demeurions à la Campagne, ce Seigneur prenoit plaisir de faire venir le jeune Comte son Fils, la belle *Marianne*, & moi, sur une Terrasse du Château, qui donnoit sur la Mer. Dans cette charmante Promenade; Il nous entretenoit des Merveilles de la Nature, il nous mettoit devant les yeux la magnificence des Ouvrages Créateur; & il nous faisoit admirer l'ordre

l'ordre & l'harmonie que la sagesse de l'Être suprême a établi dans les diverses parties de l'Univers. Passant des raisonnemens physiques aux grands principes de la Morale ; il nous faisoit remarquer l'importance & la nécessité de ces sentimens d'équité & de bienfaisance, qui unissent les Hommes les uns aux autres, & qui maintiennent l'ordre dans la Société. Il nous aprenoit que la Justice universelle, n'est autre chose qu'une Charité bienfaisante, réduite en pratique. Il vouloit que toutes nos Etudes eussent pour objet de nous rendre plus sages & plus éclairés. Le bonheur du Genre-humain, *disoit-il*, est le grand but auquel nous devons tendre. Suivant ces principes, il préféreroit les *Descartes* & les *Newtons* aux *Césars* & aux *Alexandres*. Il trouvoit plus de grandeur à éclairer les Hommes qu'à les subjuguier. Ce Vertueux Seigneur nous entretenoit des Aventures de sa vie, & il en tiroit des Réflexions propres à nous instruire. Il nous peignoit les Hommes Illustres qu'il avoit connu, & il tâchoit d'exciter nôtre émulation, en nous faisant remarquer les Actions vertueuses des uns, & la beauté des Ouvrages des autres. Quoi qu'il eut servi à l'Armée avec beaucoup d'honneur & de distinction, les *Guerriers* n'étoient pas ceux qui avoient le plus de part à son estime. Il faisoit bien plus

plus de cas des Hommes, qui se rendent utiles à la Société par les Sciences, ou par des Découvertes avantageuses. Il nous enseignoit en quoi consiste la véritable Gloire. Il nous aprenoit à aimer la Vertu & à la pratiquer. Heureux si j'avois pû suivre ses excellentes Leçons !

Le Comte de M****. prenoit quelque fois plaisir à faire venir en sa présence ses Domestiques & les Païsans du Hameau voisin. Il aimoit leurs Jeux Champêtres. *Marianne* chantoit. Nous mêlions nos Voix à la sienne. Quelle satisfaction pour moi de l'entendre, & de répéter les accens qu'elle prononçoit ? Heureux tems ! Plaisirs innocens ! Faut il qu'un Amour criminel vous ait fait évanouir pour toujours ?

Un jour qu'il faisoit extrêmement chaud, je me promenois le long d'une petite Rivière, bordée de Saules, qui se rend à la Mer, à une lieüe du Château. Dans cette Solitude, je méditois sur les mouvemens que je ressentois à la vue de *Marianne*. Je n'avois alors que 15. ans. Je cherchois les causes de cette émotion, & j'aurois voulu pouvoir me déguiser à moi même des sentimens dont je n'étois plus le Maître.

Au milieu de ces différentes réflexions, j'aperçus *Marianne*, à une certaine distance. Une Femme de Chambre la deshabilloit. Elle entra un moment après dans
l'Eau

l'Eau pour se baigner. Le jour commençoit à décliner ; & les Saules me mettoient suffisamment à couvert. Je résolus de profiter de leur ombrage , & de me baigner dans la même Rivière , qui possédoit ce que j'avois de plus cher. A peine étois je entré dans l'Eau , que j'entendis des cris affreux. C'étoit ceux de la Femme de Chambre de *Marianne*. Elle crioit de toute sa force , que sa Maitresse se noïoit , & que l'on vint promptement à son secours. Je courus, ou plutôt je volai pour la sauver. L'Amour me donna des forces. Je la tirai d'une espèce de Goufre , que les Vents avoient formé dans cét Endroit ; & la prenant entre mes bras , je la portai jusques sous un Pavillon , qui étoit à peu de distance de la Rivière. Mais que devins je , quand je vis cette aimable Demoiselle , pâle , sans mouvement , & ne donnant aucun signe de vie ? Je ne puis vous dépeindre ma douleur. Le Comte , qui entendit de loin ma Voix & mes gémissemens , acourut au Pavillon. Il me trouva le Visage baigné de pleurs , & cherchant avec empressement les moyens de faire rendre à *Marianne* l'Eau qu'elle avoit bû. Quel spectacle pour le Père le plus tendre ! Enfin le Ciel exauça nos Vœux ; Cette belle Personne revint comme d'un profond sommeil. Elle me vit & rougit en me regardant. Le Comte
m'or-

m'ordonna de me retirer. J'obeïs ; mais quelle peine n'eus je pas de m'arracher d'un endroit où j'avois vû *Marianne* prête d'expirer ? Plusieurs fois je fus sur le point de revenir sur mes pas. Le respect que je devois au Comte me retint. Je passai la Nuit sans dormir. Je fus de grand matin à l'Apartment de *Marianne*, pour m'informer de sa santé. On me dit qu'elle se trouvoit mieux , & qu'elle dormoit. Je m'assis dans sa Chambre , & je pris un Livre , en attendant son réveil. Lors qu'elle ouvrit les yeux , elle parut surprise de me voir. J'étois pâle & défait : Cela lui fit peine. Elle me demada avec empressement comment je me portois ; & me remercia ensuite, mais de la manière du Monde la plus polie du service que je lui avois rendu. Cette belle Personne m'assûra qu'elle ne l'oublieroit jamais , & que je pouvois compter sur sa reconnoissance. Avois je besoin de ses protestations ? La bonté de son Cœur ne me laissoit pas douter de ses sentimens. Je demandois d'elle quelque chose de plus que de la reconnoissance, J'aurois voulu qu'elle eut senti pour moi ce que je sentoiss pour elle. Cependant je faisois des efforts pour lui cacher mes desirs & la violence de mon Amour. Je continuai de la voir, avec cette espèce de familiarité, que donne l'habitude de se fréquenter & de s'entretenir.

L'émou-

L'émotion que m'avoit causé un accident qui pouvoit être si funeste , jointe à la situation de mon Esprit , me rendit malade. Une Fièvre très violente , me saisit : Elle fut accompagnée d'un délire , qui fit désespérer de ma vie. Pendant tout le tems qu'il dura , je ne m'entretenois que de *Marianne*. Son Nom étoit à toute heure dans ma bouche. Je lui parlois avec véhémence. Quelque fois aussi mes yeux se remplissoient de larmes. Je ne faisois plus que bégayer des paroles sans suite ; mais qui étoient remplies de tendresse. On crut que la vue de cette Belle faisoit sur moi des impressions trop fortes & trop vives. Le Comte de M**** ordonna à sa Fille de n'aller que rarement à ma Chambre , & de ne me point parler. Enfin la vigueur de mon tempéramment & ma jeunesse me sauvèrent. Je commençai à me mieux porter , & à m'apercevoir de l'absence de *Marianne*. Je la demandai avec beaucoup d'instance. Elle vint ; & je me plaignis à elle même de l'indifférence qu'elle me témoignoit. *Il y a de la cruauté à vous de m'abandonner* , lui dis je avec transport , en prenant une de ses mains que je serrois entre les miennes : *Il n'y a que vous qui me fassiez souhaiter la vie. Je ne veux vivre que pour vous voir & pour vous aimer.* Ce mot m'échapa. Il me sembla que j'étois foulagé. *Marianne rougit*
&

& feignit de ne me pas entendre. Elle sortit un moment après. Lors que je la revis, elle me parut plus réservée.

Je quittai enfin la Chambre; mais la longueur de ma Maladie, & plus encore un Amour violent, que j'étois forcé de dissimuler, me jettèrent dans une mélancolie affreuse. Je ne me plaisois que dans la solitude. Les lieux les plus sombres ne me paroissoient pas encore assez obscurs. J'aurois voulu me cacher à moi même les sentimens téméraires dont j'étois incessamment pénétré. La Naissance & la Vertu de *Marianne*, ce que je devois à la générosité du *Comte de M*****, la tendre affection dont il m'honoroit; tout cela ne servoit qu'à m'affliger d'avantage, & à m'ôter jusqu'aux moindres raisons d'espérance. Je vois bien que mon devoir m'engageoit à rompre un attachement, qui ne pouvoit que me devenir funeste, & couvrir *Marianne* de honte, si elle avoit la foiblesse d'y consentir. Mais je sentoisi d'un autre côté que cet attachement étoit trop fort pour le rompre, & qu'il ne pouvoit finir qu'avec ma vie.

Le *Comte* ne tarda pas à s'apercevoir de la tristesse où j'étois plongé. Une physionomie prévenante & assez agréable, l'honnêteté de mes Mœurs, m'avoient concilié son affection. Il me regardoit presque comme son Fils. Je le respectois comme un

I

géné-

généreux Protecteur, & je l'aimois comme mon Père. Il me fit appeler dans sa Chambre. *Du Chêne*, me dit-il, vous êtes triste; peut être vous ennûiez vous ici. Vous avez fait vos Etudes & vos Exercices avec succès: Il est tems que vous voiez le Monde, & que vous cherchiez un Etablissement. Mon Fils partira dans peu pour l'Armée. Je veux que vous l'accompagnés. Je lui recommanderai de vous donner un Emploi honorable dans son Régiment. Je ne pouvois en effet rien souhaiter de plus avantageux. Le jeune Comte de M**** étoit Colonel. Il avoit pour moi de l'estime & de l'amitié, & je ne pouvois pas douter qu'il ne profita de toutes les occasions qui se présenteroient pour m'avancer. Il n'y avoit donc pas à hésiter. Je me préparai à partir; mais la triste idée de me séparer de *Marianne* me suivoit par tout. Il me sembloit que cette séparation seroit éternelle. Avant de m'eloigner, j'aurois voulu lui déclarer combien je l'aimois; mais la crainte de m'atirer son indignation me retenoit.

Agité de mille inquiétudes, je me promenois un jour languissamment le long du *Parc*. Helas! Ce jour fut le plus heureux ou le plus malheureux de ma vie! Je vis *Marianne* assise sur l'herbe, un Livre à la main. Elle paroissoit triste & rêveuse. Je me flatai que mon départ pouvoit l'affliger.

Dans

Dans le tems que j'hésitois, si je devois l'aborder, & lui déclarer mon Amour; quelle fut mon horreur? Je vis un Serpent d'une grosseur monstrueuse, qui étoit prêt à s'élançer sur ma belle Maitresse. J'arrachai un Pieu, & j'accourus avec promptitude à son secours. Je donnai un si furieux coup à ce Serpent, que je l'étendis à mes piés. Le bruit que je fis en frapant cét Animal, retira *Marianne* de la rêverie où elle étoit plongée. Elle fit un cri en voiant le Serpent, qui remuoit encore. *Vous êtes mon Libérateur*, me dit-elle d'un air gracieux; *Je vous dois deux fois la vie, & je suis bien aise de vous la devoir. Jugés par là de mes sentimens. Ils n'égalent jamais la tendresse des miens*, répliquai je avec vivacité; *Que serois je devenu si j'avois eu le malheur de vous perdre. Pourrois je vivre lors que vous ne seriez plus? Mon sort est ataché au vôtre: Vous seule pouvez me rendre, ou le plus heureux, ou le plus malheureux de tous les Hommes.* Songez vous à ce que vous dites, me répondit-elle en rougissant; *Pensez vous que vous abusez du lieu où je suis. & de l'obligation que je vous ai.* Ha! *Mademoiselle*, m'écriai je, puis je jamais manquer au respect que je vous dois? mais puis je cesser de vous aimer? Non je ne puis plus vous dissimuler ma tendresse. Je vous aime de l'amour le plus tendre & le plus ardent. Pu-

nissez un téméraire qui ose vous faire une Déclaration si hardie. Voila mon Epée, lui dis je, en me jettant à ses genoux, & en lui présentant ma poitrine; Arrachez moi une vie, que je voudrois sacrifier pour vôtre service. Levez vous, me dit-elle, en versant quelques larmes: Je vous pardonne; je ne vous bais point. Pourquoi faut-il, ajouta-elle, que le caprice de la Fortune ait mis entre nous une distinction que la Nature n'y a point mise? L'Amour égalise toutes les conditions lui dis je en l'embrassant. Ha! ma chère Marianne, livrons nous à une tendresse dont le Ciel même ne sauroit condamner l'innocence. Déjà je vous regarde comme mon Epouse; Vous seule règnerez toujours dans mon Cœur. Je sens par la noblesse de mes sentimens, que je suis digne de vous posséder. Que vous dirai je, Mon cher Ami? je ne saurois vous exprimer mes protestations & mon ardeur. Nous étions seuls. Que ne peut un Amant passionné & persuasif! Marianne étoit jeune; elle m'aimoit; Au milieu de mes transports, je lui arrachai, presque sans le savoir, ces faveurs précieuses, mais fatales, dont l'Amour heureux se glorifie. N'y a-t-il point d'excuses pour les égaremens dont un grand Amour est la cause, & que la Nature semble justifier? Je ne puis vous exprimer la honte & la fureur de Marianne. Elle resta quelque tems immobile, les yeux baissés

ses contre terre, comme une Personne qui a horreur d'elle même, & qui ne se reconnoit plus. *Perfide*, me dit elle ensuite, en me regardant avec indignation; *As tu bien osé abuser de ma foiblesse & de mon Amour? Ote toi de ma présence, & ne te montre plus devant moi. C'en est fait, j'ai cessé d'être vertueuse; je suis devenue l'opprobre & l'horreur de ma Famille.* Puis se tournant de mon côté. *Quoi! tu es encore là,* me dit-elle; & saisissant mon Epée, elle vouloit se la plonger dans le sein. J'arrêtai son bras. Je me jettai à ses genoux. Je lui exprimai mon repentir & ma tendresse; de la manière la plus vive & la plus touchante. Je lui dis que sa mort seroit infailliblement suivie de la mienne, & que mon sang réjailliroit jusques sur elle. J'ajoutai que la mort nous exposeroit tous les deux à une infamie certaine. Cette raison eut assés de force sur elle, pour l'engager à suspendre une résolution si tragique. Je lui donnai le bras pour la ramener au Château. Elle garda jusques là un profond silence. Quand elle fut arrivée à sa Chambre, elle m'ordonna de me retirer, & d'éviter sa présence. Je lui obeis.

Imaginez vous, *Monsieur*, si vous le pouvez, mon trouble & mon desespoir. J'avois répandu la honte & l'infamie dans une Maison Illustre. J'avois ofensé de la manière

re la plus sensible un Seigneur respectable, qui m'affectionnoit, & à qui j'avois les plus grandes obligations. J'avois irrité, j'avois réduit au désespoir une Fille vertueuse & aimable, qui seule pouvoit faire mon bonheur. Je sentojs parfaitement toute l'horreur de mon état. Le présent me faisoit frémir. L'avenir me désespéroit. Il m'étoit impossible de me déterminer à quitter *Marianne*, dans l'horrible désolation où je l'avois mise. Je ne pouvois aussi me résoudre à soutenir ses reproches. Je fuïois ses regards. Elle rougissoit, quand elle m'apercevoit, & la honte étoit peinte sur son Visage.

Permettez moi, *Monsieur*, de reprendre mes Esprits. Un Endroit aussi triste ne me laisse pas la force de continuer. Je vous apprendrai la suite de mes Infortunes, dans la première que j'aurai l'honneur de vous écrire. J'ai celui d'être &c.

Le Mot de l'Enigme du Mois de Novembre est le COEUR; & le Logogriphe doit s'expliquer par MALADIÉ.

ENIGME.

E N I G M E.

JE suis Animal Domestique;
 Sans Foi, sans Loi, sans Politique;
 Car pour pouvoir souler ma fain,
 Je tourmente le Genre-humain;
 Et je ne suis pas le seul Etre,
 Qui donne des baisers de Traître.
 Des Gens, au plantureux Menton,
 Font gloire de porter mon nom.
Par une Demoiselle d'Avignon.

L O G O G R I P H E.

MOn ventre s'enfle à force de monnoie;
 Plus il est gros, plus il cause de joie.
 On le contemple avec desir.
 On le remplit avec plaisir.
 Mais si j'acouche, ou suis perduë,
 Ou de mes attraits dépourvuë,
 Je suis la source du tourment
 De mon jaloux & triste Amant.
 Si d'autre part je pers ma tête,
 Je ne suis plus qu'une bête
 Triste, farouche, & sans apas.
 Lors si l'on met ma queue à bas,
 Devenant Mâle de Femelle,
 Je n'en serai pas moins cruelle.
 Plus, des six corps du mot entier,
 Otez en deux près du dernier;
 Alors, quoique très vilé & partout méprisée,
 Quoi qu'un objet de crainte, ou sujet de risée,
 Aussi-tôt qu'on me voit abonder à Paris,
 Les Savoyards sont mieux nourris.

T A B L E.

Nouv. Historiques & Pol.	<i>Allemagne.</i>	3
Pologne		10
France		15
Grande - Bretagne		20
Pais-Bas		24
Espagne		25
Italie		27
Nouv. Literaires.		33
Réflexions sur l'Esprit chagrin.		34
Seconde Let. sur l'Hist. des Insect. de Mr. de Reaum.		47
Let. de Mad. de Laulan sur un Evénem. merveilleux.		64
Réflexions sur cet Evénement.		67
Lettre à l'ocasion d'un nouv. Sistème sur les Desti- nées de l'Eglise.		71
Paraphrase du Pseaume 146.		74
Les Moutons, Fable.		76
Le Pourceau sur la Pie, Conte.		78
Le Mensonge nécessaire, Epigramme.		79
Calcul sur la Loterie de Turin.		79
Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne.		109
Trésor de Médailles anciennes de Mr. Gesner.		114
Météorologie.		117
Histoire de Du Chêne & de Marianne.		120
Énigme & Logogriphe.		135

E R R A T A.

Mercure de Novembre, page 121. Dans les Vers Latins de Mr. Bernoulli, en faveur de Mr. Ritter, Vers 7. *Descendo*, lisez *Dicendo*. Vers 8. *seu furdo &c.* lisez, *ceu furdo &c.*

Mercure de Decembre, page 54. ligne 2. *notre Auteur*, lisez, *cet Auteur*. Page 56. l. 18. *appelle*, lisez, *appellent*. Page 90 l. pénultième, *quatrième*, lisez, *troisième*. Page 93. l. 18. *des* lisez, *les*. P. 98. l. 21. *ces 4500.* lisez, *ces 3500.* P. 102. l. 6. à 21. *pour cent*, lisez à 22. *pour cent*.